



AGIR pour la BIODIVERSITÉ GRAND EST



AGIR pour la BIODIVERSITÉ ALSACE



AGIR pour la BIODIVERSITÉ CHAMPAGNE-ARDENNE



# Animation régionale du Plan National d'Actions pies-grièches en région Grand Est



Bilan 2018



Avec le soutien financier de :





# Animation régionale du Plan national d'actions pies-grièches en région Grand Est

## Bilan des actions menées en 2018



AGIR pour la  
**BIODIVERSITÉ**  
GRAND EST



AGIR pour la  
**BIODIVERSITÉ**  
ALSACE



AGIR pour la  
**BIODIVERSITÉ**  
CHAMPAGNE-ARDENNE



Synthèse régionale réalisée à partir des rapports suivants :

**GADOT – LPO CHAMPAGNE-ARDENNE (2018)**, Animation actions « Pies-grièches » en Champagne-Ardenne (2018). 21p

**BUTTET A., HOFFMANN N., TOUSCH J-D. (2018)**, Suivi et conservation de la Pie-grièche grise (*Lanius excubitor*) en Lorraine : rapport d'activités 2018. LOANA / LPO Grand Est. 23 p

**DIDIER S. (2019)**, Pie-grièche grise et Pie-grièche à tête rousse – Bilan des actions menées en alsace dans le cadre du Plan régionale d'actions en 2018 - DREAL Grand Est - LPO Alsace. 26p

**Référence : LPO coordination Grand Est (2019)**. Animation régionale du Plan national d'actions Pies-grièches en région Grand Est – Bilan des actions menées en 2018. 45 p.

Photographies de couverture : Pie-grièche grise et Pie-grièche à tête rousse (Fabrice Croset). Pré-verger (Anne-sophie Gadot)  
Photographie 4<sup>ème</sup> de couverture : Pré et bosquet (Marie Deligny)

## Coordination

ALSACE	LORRAINE	CHAMPAGNE-ARDENNE
 <p><b>AGIR</b> pour la <b>BIODIVERSITÉ</b> ALSACE</p>		 <p><b>AGIR</b> pour la <b>BIODIVERSITÉ</b> CHAMPAGNE-ARDENNE</p>
<p><b>Sébastien DIDIER</b> Chargé de mission 8 rue Adèle Riton 67000 STRASBOURG Tel. : 03.88.22.07.35 <a href="mailto:sebastien.didier@lpo.fr">sebastien.didier@lpo.fr</a></p>	<p><b>Anthony BUTTET</b> Chargé de mission Le Fort 55140 CHAMPOUGNY 06.27.04.91.13 <a href="mailto:loraine_association_nature@yahoo.fr">loraine_association_nature@yahoo.fr</a></p>	<p><b>Anne-Sophie GADOT</b> Chargée de mission Ferme des Grands Parts – D13 51290 OUTINES Tel. : 03.26.72.54.47 <a href="mailto:anne-sophie.gadot@lpo.fr">anne-sophie.gadot@lpo.fr</a></p>
RÉGION GRAND EST		
 <p><b>AGIR</b> pour la <b>BIODIVERSITÉ</b> GRAND EST</p>	<p><b>Marie Deligny</b> Chargée de mission 17 Allée des Mésanges – 54220 MALZEVILLE Tel. : 06.07.49.23.75 <a href="mailto:marie.deligny@lpo.fr">marie.deligny@lpo.fr</a></p>	

# SOMMAIRE

1. PRÉAMBULE	6
2. CONTEXTE GÉNÉRAL	7
2.1. Pie-grièche à tête rousse <i>Lanius senator</i>	7
2.1.1. État des populations européennes et françaises	7
2.1.2. Contexte en région Grand Est	8
2.2. Pie grièche grise <i>Lanius excubitor</i>	12
2.2.1. État des populations françaises et européennes	12
2.2.2. Contexte en région Grand Est	15
3. ACTIONS 2018	19
3.1. Volet connaissance	19
3.1.1. Pie-grièche à tête rousse	19
2.1.1	20
3.1.2. Pie-grièche grise	26
3.3. Volet conservation et sensibilisation	37
3.3.1. Animation grand public	37
3.3.2. Sensibilisation des propriétaires et gestionnaires	37
3.3.3. Surveillance et actions de contrôle	37
3.3.4. Préservation des pies-grièches et documents d'urbanismes	37
3.3.5. Action en faveur des pies-grièches en lien avec Agrivair (NESTLE Waters)	38
3.3.6. Action de conservation en faveur de la Pie-grièche à tête rousse	38
3.4. Réunion de réseau	39
4. CONCLUSION ET PERSPECTIVES	40

## Figure

Figure 1. Répartition mondiale de la Pie-grièche à tête rousse .....	7
Figure 2. Évolution de la répartition en France de la Pie-grièche à tête rousse en période de nidification.....	8
Figure 3. Distribution européenne de la Pie-grièche grise <i>Lanius excubitor</i> .....	12
Figure 4. Évolution de la répartition en France de la Pie-grièche grise en période de nidification .....	13
Figure 5. Évolution de la répartition en France de la Pie-grièche grise en période hivernale .....	14
Figure 6. Évolution du nombre de couple de Pie-grièche à tête rousse en Alsace entre 1985 et 2018. Didier S., 2019 .....	23
Figure 7. Évolution du nombre de nicheurs de Pie-grièche grise en Champagne-Ardenne. Les étoiles représentent les années d'inventaires spécifiques (données plus exhaustives). Les effectifs indiqués correspondent aux données pour lesquelles les observateurs ont associé un indice de nidification à leur observation. Gadot, 2018 .....	30
Figure 8. Évolution du nombre de couples nicheurs de Pie-grièche grise en Alsace entre 1998 et 2018. Didier, 2019 .....	34
Figure 9. Proposition par essences des arbres porteurs d'un nid de Pie-grièche entre 2014 et 2018 : n=46. Buttet, 2018.....	36
Figure 10. Plantation sur la commune de Courcelles – Loreline-Katia JEAN.....	38
Figure 11. Plantation sur la commune de Vandeléville – Loreline-Katia JEAN.....	39

## Carte

Carte 1. Zones de prospection dédiées à la Pie-grièche à tête rousse et territoires observés en 2018 dans le Grand Est.....	19
Carte 2. Secteurs prospectés et territoires à Pie-grièche à tête rousse recensés en 2018 en Champagne-Ardenne .....	21
Carte 3. Secteurs prospectés et territoires à Pie-grièche à tête rousse relevés en 2009-2010 en Champagne-Ardenne .....	22
Carte 4. Secteurs prospectés et territoires à Pie-grièche à tête rousse recensés en 2018 en Alsace ..	24
Carte 5. Secteur de surveillance et territoires à Pie-grièche à tête rousse recensés en 2018 en Lorraine .....	25
Carte 6. Zones de prospection dédiées à la Pie-grièche grise et territoires identifiés en 2018 dans le Grand Est .....	26
Carte 7. Cantonnements de Pie-grièche grise identifiés en 2018 en Champagne-Ardenne. Les sites de nidifications jugés potentiels se rapportent à des mentions non corroborées par un code atlas mais dont la localisation sur des secteurs de reproduction historiques permet de les considérer comme favorable.....	29
Carte 8. Secteurs suivis et cantonnements de Pie-grièche grise identifiés en Lorraine en 2018 .....	31
Carte 9. Secteurs suivis et cantonnements identifiés en 2018 en Alsace .....	33
Carte 10. Communes occupées par la Pie-grièche grise au cours de la période du 01.10.2017 au 01.03.2018.....	35

## Tableau

Tableau 1. Évolution du nombre de mentions de Pie-grièche grise en Alsace en période hivernale... 15	15
Tableau 2. Évolution du nombre de mentions de Pie-grièche grise en Lorraine en période internuptiale (15 nov-15 mars) .....	17
Tableau 3. Synthèse des résultats de reproductions de la Pie-grièche grise de 2014 à 2018 en Lorraine. Buttet, 2018 .....	32

# 1. Préambule

En période de nidification, la France accueille cinq espèces de pies-grièches :

- **Pie-grièche écorcheur** *Lanius collurio*, la plus répandue sur le territoire métropolitain ;
- **Pie-grièche grise** *Lanius excubitor*, dont ne subsistent que deux noyaux de populations en France (Auvergne et Grand Est), espèce également hivernante ;
- **Pie-grièche à tête rousse** *Lanius senator*, d'influence méditerranéenne mais également présente sur une transversale reliant la Moselle à la Gironde ;
- **Pie-grièche méridionale** *Lanius meridionalis*, cantonnée à l'arc méditerranéen en période de nidification. Son aire de répartition s'étend quelque peu au cours de l'hiver avec des apparitions ponctuelles en Midi-Pyrénées, en Aquitaine ou encore en Poitou-Charentes ;
- **Pie-grièche à poitrine rose** *Lanius minor*, dont deux petits noyaux subsistent dans le sud-est de la France.

Les pies-grièches, connaissent depuis plusieurs décennies un déclin de leurs populations qui selon les espèces est plus ou moins prononcé. Plusieurs facteurs sont avancés : évolution des pratiques culturales, recul de l'élevage, défrichement, etc. A ces menaces rencontrées sur les sites de reproduction, s'ajoutent celles présentes sur les aires d'hivernage et les voies de migration et dont les connaissances restent encore aujourd'hui très lacunaires.

Pour tenter d'enrayer la chute des effectifs et la contraction parfois spectaculaire des aires de nidification, un Plan National d'Actions (PNA) fut rédigé en 2013 (Lefranc et Issa 2013) en faveur de quatre des cinq espèces citées précédemment : la Pie-grièche écorcheur n'a pas été retenue. Le PNA comprenait trois axes de travail :

- Amélioration des connaissances (répartition et effectifs des deux espèces, états de conservation des biotopes, causes de régression...) ;
- Conservation et restauration des biotopes ;
- Sensibilisation des acteurs concernés et du grand public (promouvoir l'agriculture extensive...).

Bien que non validé, ce « premier PNA » a toutefois permis l'émergence de dynamique régionale sous l'égide de déclinaisons régionales du plan. Ce fût le cas en Lorraine, en Champagne-Ardenne et en Alsace (PRA Alsace couvrant la période 2012-2016, Buchel, 2012).

Sur la dynamique lancée depuis plusieurs années dans le Grand Est, les opérations se sont multipliées de nouveau en 2018 sur les noyaux de populations de la Pie-grièche grise et de la Pie-grièche à tête rousse, seules espèces PNA encore présentes en Grand Est (disparition de la population nicheuse de Pie-grièche à poitrine rose au cours des années 80 ; rares apparitions depuis).

Ce rapport synthétise le travail mené au cours de l'année 2018 sur l'ensemble de la région.



## 2. Contexte général

### 2.1. Pie-grièche à tête rousse *Lanius senator*

Liste rouge mondiale : **LC**

Liste rouge européenne : **LC**

Liste rouge France : **VU**



En déclin

#### 2.1.1. État des populations européennes et françaises

Le pourtour méditerranéen constitue l'aire principale de reproduction de la Pie-grièche à tête rousse. Les zones de nidification s'étirent jusqu'au centre de l'Allemagne. L'espèce hiverne au sud du Sahara, le nord du continent africain formant une vaste zone de transit.

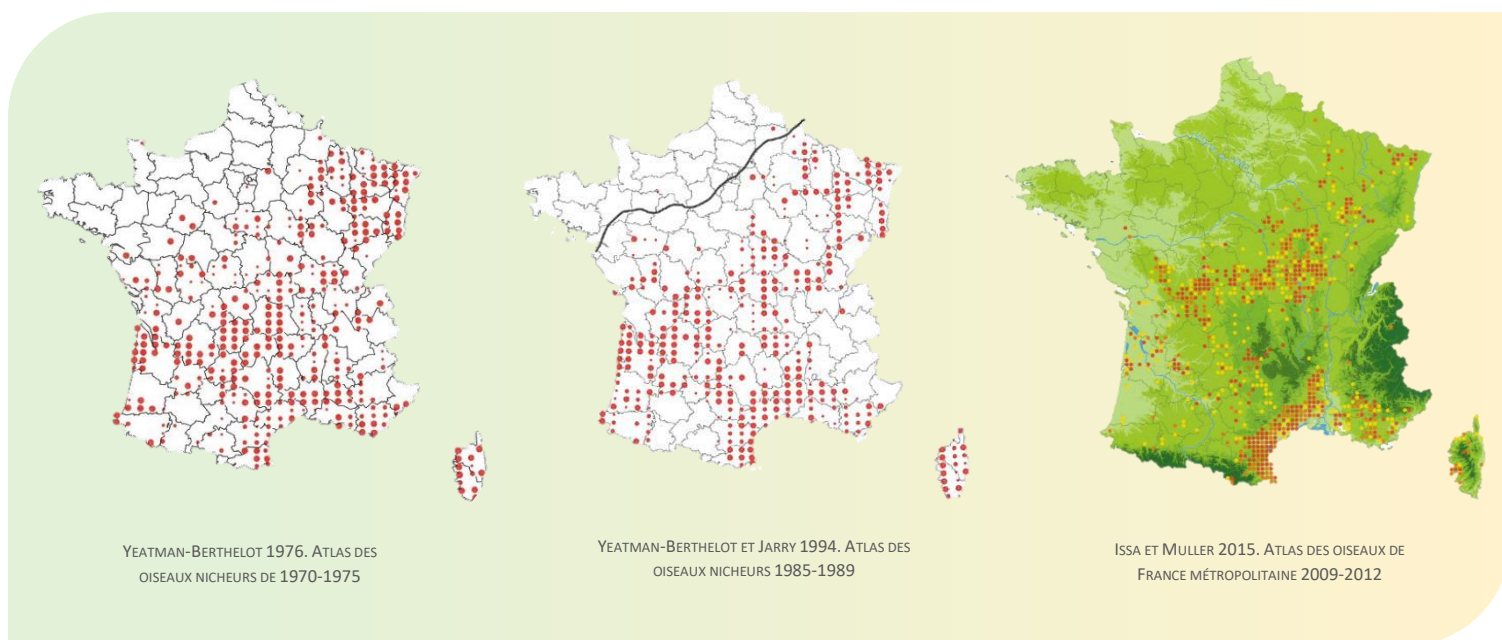
Polytypique, la Pie-grièche à tête rousse comprend plusieurs sous-espèces. En France continentale, on retrouve la sous-espèce nominale *Lanius senator senator*. En Corse, elle est remplacée par la forme *L. senator badius*. Plus à l'est, sur le continent européen évolue la forme *L. senator niloticus* (zone est de la Turquie, Syrie, etc.).

La population européenne est estimée entre 1,8 et 2,9 millions de couples. L'Espagne accueille à elle seule plus de 90% de la population, la France moins de 1% (European Environment Agency).



Figure 1. Répartition mondiale de la Pie-grièche à tête rousse

Birdlife international (2019) species factsheet : *Lanius senator*. Downloaded from <http://www.birdlife.org> on 18/02/2019.  
Jaune : zone de reproduction / vert : zone de transit / bleu : zone d'hivernage



**Figure 2. Évolution de la répartition en France de la Pie-grièche à tête rousse en période de nidification**

L'aire de répartition de la Pie-grièche à tête rousse dans l'hexagone subit une sévère réduction depuis les années 60. Aujourd'hui, le noyau de population principal se focalise sur la côte méditerranéenne, les densités y étant les plus importantes sur sa frange est : de l'Ardèche aux Pyrénées-Orientales. L'espèce est également présente sur une ligne reliant la Gironde à l'est de la France.

D'après les derniers chiffres, la population reproductrice est estimée entre 4000 et 6000 couples. (A. Flitti, M. Caupienne, F. Gillot (2015), in Issa N. et Muller Y. coord.).

De retour de leurs quartiers d'hiver vers la mi-avril, les Pies-grièches à tête rousse peuvent arriver déjà appariées sur leur zone de nidification. Hors du domaine méditerranéen, les prairies et vergers pâturés extensivement correspondent à l'habitat de prédilection de l'espèce. La strate arborescente n'y est pas nécessairement abondante, 3 à 4 arbres peuvent suffire à faire d'une prairie un territoire attractif ; la Pie-grièche à tête rousse construira son nid au centre ou dans la partie basse d'un arbre et y déposera 5 à 6 œufs.

Essentielle, la présence de perchoirs permet à la pie-grièche de chasser les invertébrés à l'affût. Le régime alimentaire se compose principalement de coléoptères, d'orthoptères, d'hyménoptères, de lépidoptères, etc. La Pie-grièche à tête rousse ne dédaigne pas capturer de petits vertébrés, mais cela reste exceptionnel.

### 2.1.2. Contexte en région Grand Est

#### ALSACE

La Pie-grièche à tête rousse occupait une vaste partie du territoire alsacien jusqu'en 1965, elle nichait même jusqu'au cœur de la ville de Strasbourg (Isenmann & Schmitt 1961 & Schmitt 1966 in Buchel 2013). À partir de la deuxième moitié du XX<sup>ème</sup> siècle s'enclenche un déclin de l'espèce. Les secteurs autour de Strasbourg sont délaissés, persiste seulement un noyau dans le Kochersberg. Ce dernier disparaît définitivement aux alentours de l'année 1975. A la même période, la population du Sundgau s'effondre de 95 % (Fernex 1981 in Buchel 2013).



Au milieu des années 80, la population est estimée entre 60 et 90 couples répartis sur quatre secteurs : Pays de Hanau (30-40 couples), Alsace Bossue (15-20 couples), Sundgau (10-20 couples) et les collines sous-vosgiennes entre Colmar et Molsheim (10 couples environ). À cette même période, le Haut-Rhin perd ses dernières zones de cantonnement, la reproduction n'y sera dorénavant plus observée avec certitude.

La situation continue de se dégrader au cours des années 90 et 2000. En 2011, la population alsacienne est estimée 15-25 couples : Alsace Bossue et Pays de Hanau. Le recensement de 2015 mettra malheureusement en lumière la désertion de ce dernier secteur. Si dorénavant, la Pie-grièche à tête rousse se cantonne principalement en Alsace Bossue, des apparitions inopinées interviennent certaines années sur le Pays de Hanau. La situation de l'espèce est extrêmement critique avec 3 couples seulement aussi bien en 2016 qu'en 2017.

## LORRAINE

Historiquement la Pie-grièche à tête rousse occupait un large pan de la Lorraine, évitant toutefois les secteurs de trop haute altitude et frais. À la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, il est fait mention de la grande régularité de l'espèce autour du val de Metz : « C'est la plus commune de toutes les pies-grièches » (Quépat 1899 in Lefranc 2017).

La Lorraine n'est pas épargnée par le déclin généralisé de l'espèce au tournant des années 60. Fortement liée aux vergers pâturés, la Pie-grièche à tête rousse semble avoir subi de plein fouet la régression de ce type de système cultural au profit d'une agriculture plus intensive.

Au cours des décennies 1980-1990, la population de Lorraine est estimée à 200 couples (Lefranc 2017) avec trois noyaux principaux : Saintois, Bassigny vosgien et Pays de Bitche.

Elle continuait néanmoins à nicher sur le Lunévillois et dans le sud de la Meuse au milieu des années 2010. Ces reproductions revêtent toutefois d'un caractère exceptionnel en dehors des bastions historiques.

L'évolution des effectifs de la population du Saintois est réalisable à partir de trois études différentes. En 1994, IDELON & THIEROT constataient la présence de 36 couples nicheurs pour une densité de 0,18 couple / 100 ha.

En 1999, GENDRE dans le cadre de son étude estimait la population du Saintois plus qu'à 17 territoires, soit une densité de 0,1 couple / 100 ha (Gendre 1999).

Enfin, suite à des prospections ciblées et un suivi de la population réalisés entre 2014 et 2017, il est établi un nombre moyen de 15 territoires pour une densité de 0,3 couple / 100 ha. Cette densité relativement bonne est à tempérer car elle suggérerait plus un phénomène de contraction du noyau de population probablement lié à une perte importante d'habitats favorables sur le secteur du Saintois (Leblanc *et al.* 2014 ; Brunet 2015, Schreiber 2016 ; Jean *et al.* 2018).

Si l'on s'arrête au seul chiffre du nombre de territoires, on pourrait penser qu'une relative stabilité des effectifs semble s'être opérée depuis 1999 (17 territoires en 1999 contre 15 en 2014). Toutefois, cette donnée chiffrée est une fois de plus à nuancer puisque GENDRE observait seulement 4 individus isolés sur les 17 territoires établis alors que Lorraine Association Nature en observait 6 sur les 15 territoires définis.

Entre 2014 et 2017, le nombre de territoires à l'échelle de la Lorraine oscille entre 15 et 19 et le succès de nidification de 6 à 9 (Jean, 2018). L'année 2017 fut exceptionnelle en terme de reproduction avec un total de 37 jeunes.

## CHAMPAGNE-ARDENNE

Comme dans les autres entités du Grand Est, la Pie-grièche à tête rousse a connu une période faste en Champagne-Ardenne. Ainsi l'espèce était considérée comme « assez commune partout » à la fin du XIX<sup>ème</sup> et début du XX<sup>ème</sup> siècle dans l'Aube (Ray, 1843 in Lefranc 2017) et la Haute-Marne (Frionnet 1925 in Lefranc 2017).

Dans le cadre de la rédaction du premier atlas de Champagne-Ardenne, la Pie-grièche à tête rousse bénéficia d'efforts de prospection entre 1985 et 1989. Ce travail mit en évidence une population composée de moins d'une centaine de couples (Collectif des Ornithologues Champardennais 1991). L'espèce se concentrait alors sur l'Argonne (principalement côté Ardennes), autour du Lac du Der et de manière plus éparse sur le sud Haute-Marne, sur l'ouest marnais (Marais de Saint-Gond) ou encore le sud de l'Aube (Pays d'Othe).

Une vaste enquête menée en 2009 et 2010 permit d'évaluer la population entre 50 et 75 couples (Gadot 2010) et surtout de souligner la prévalence du sud de la Haute-Marne dans ces résultats (Bassigny et Apance-Amance). L'Argonne ardennaise a dans le même temps perdu la quasi-totalité de sa population.

Depuis cette enquête, les mentions annuelles n'ont cessé de décliner passant d'une vingtaine en 2012 et 2013 à moins de dix depuis 2014 (Gadot, 2018). Il convient toutefois de relativiser ces résultats du fait de l'absence d'un véritable suivi dédié à la Pie-grièche à tête rousse depuis l'enquête de 2009-2010.

## GRAND EST

À partir des derniers inventaires (2015 et 2016), Lefranc (2017) estime la population régionale entre **50 et 100 couples**. Il souligne toutefois que ces chiffres peuvent apparaître comme optimistes compte tenu de la situation récente de l'espèce non clairement définie sur le territoire champardennais (dernière enquête datant de 2009-2010)

## 2.2. Pie grièche grise *Lanius excubitor*

Liste rouge mondiale : **LC**

Liste rouge européenne : -

Liste rouge France : **EN**



**En déclin**

### 2.2.1. État des populations françaises et européennes

La Pie-grièche grise *Lanius excubitor* comprend pas moins de neuf sous-espèces. La nominale *L. excubitor excubitor* possède une aire de répartition s'étendant des steppes du nord de l'Europe (Taïga) au centre de la France. En période internuptiale, l'espèce déserte les contrées nordiques et se disperse sur une vaste partie de l'Europe centrale, descendant jusqu'en Turquie sur la partie orientale et dans le sud de la France pour la partie occidentale.

Les estimations de la population à l'échelle européenne sont comprises entre 41 000 et 85 000 couples. Les noyaux principaux se situent dans le centre de l'Europe. La Pologne concentre près de 40% des reproducteurs, tandis que la Roumanie rassemble plus de 32% de la population européenne. Les pays scandinaves (la Finlande et la Suède) sont également des terres d'accueil pour l'espèce en période de reproduction : respectivement 15 % et 7 % du total européen (European Environment Agency).

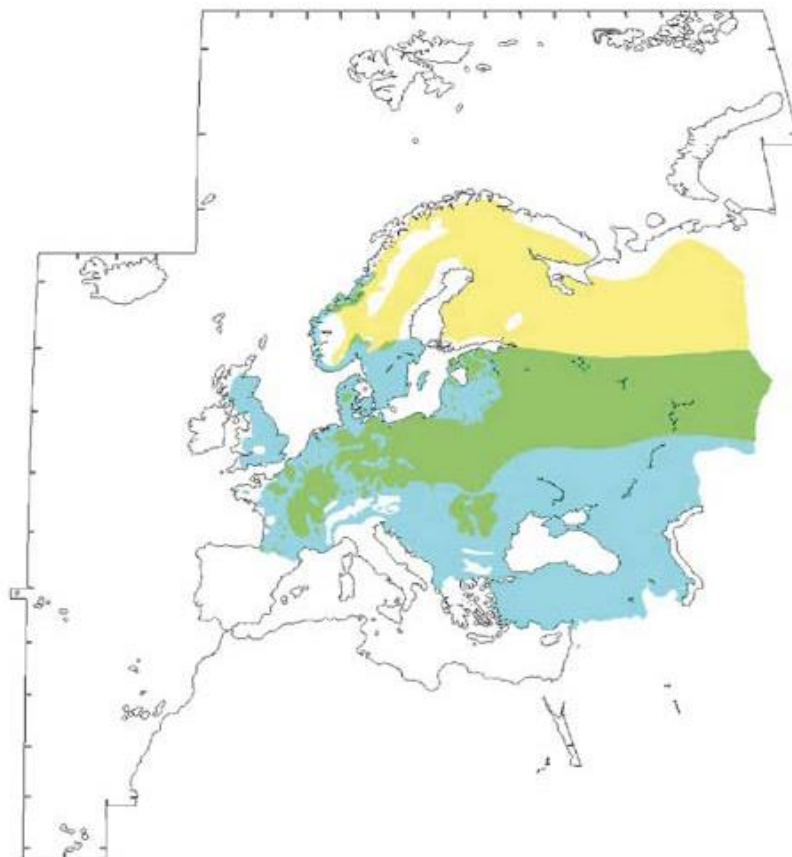


Figure 3. Distribution européenne de la Pie-grièche grise *Lanius excubitor*

*Bird of de western palearctic (2007)*

(Jaune : aire de nidification / vert : présence toute l'année / bleu : aire d'hivernage)

En France, d'après les derniers chiffres issus de l'enquête nationale de 2009, le nombre de couples s'échelonne entre 552 et 1275 couples (Lefranc (2015), Pie-grièche grise, in Issa N. et Muller Y. coord.). L'enquête précédente menée en 1993-1994 (Lefranc 1999) avait permis d'estimer la population reproductrice à 1700-5000 couples. Le déclin entre ces deux inventaires avoisine les 75% : Lefranc (2011) soulignait alors que la Pie-grièche grise s'avérait « être l'un des passereaux les plus menacés de France ».

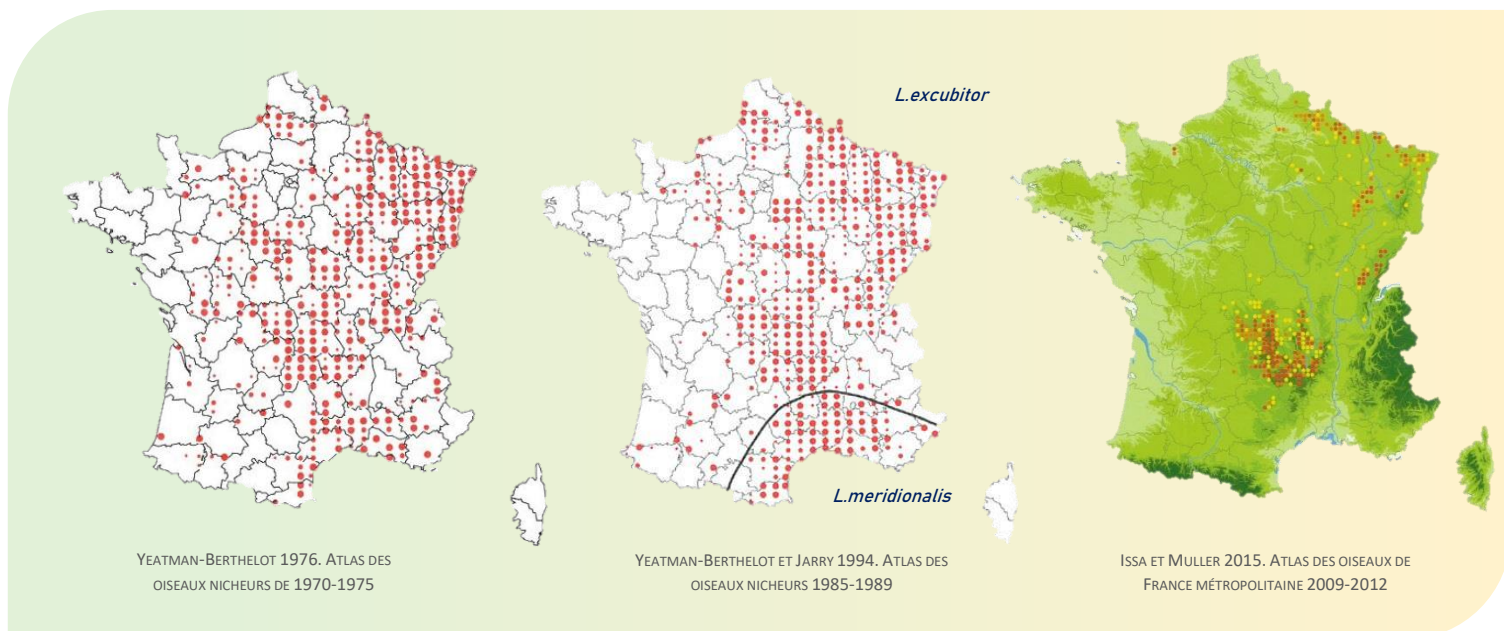


Figure 4. Évolution de la répartition en France de la Pie-grièche grise en période de nidification

Le recul du nombre de couples s'accompagne d'une diminution très importante de l'aire de répartition de l'espèce. Une fragmentation nette s'est formée avec d'un côté le bastion du Massif Central et de l'autre le noyau de l'est de la France ; lui-même morcelé.

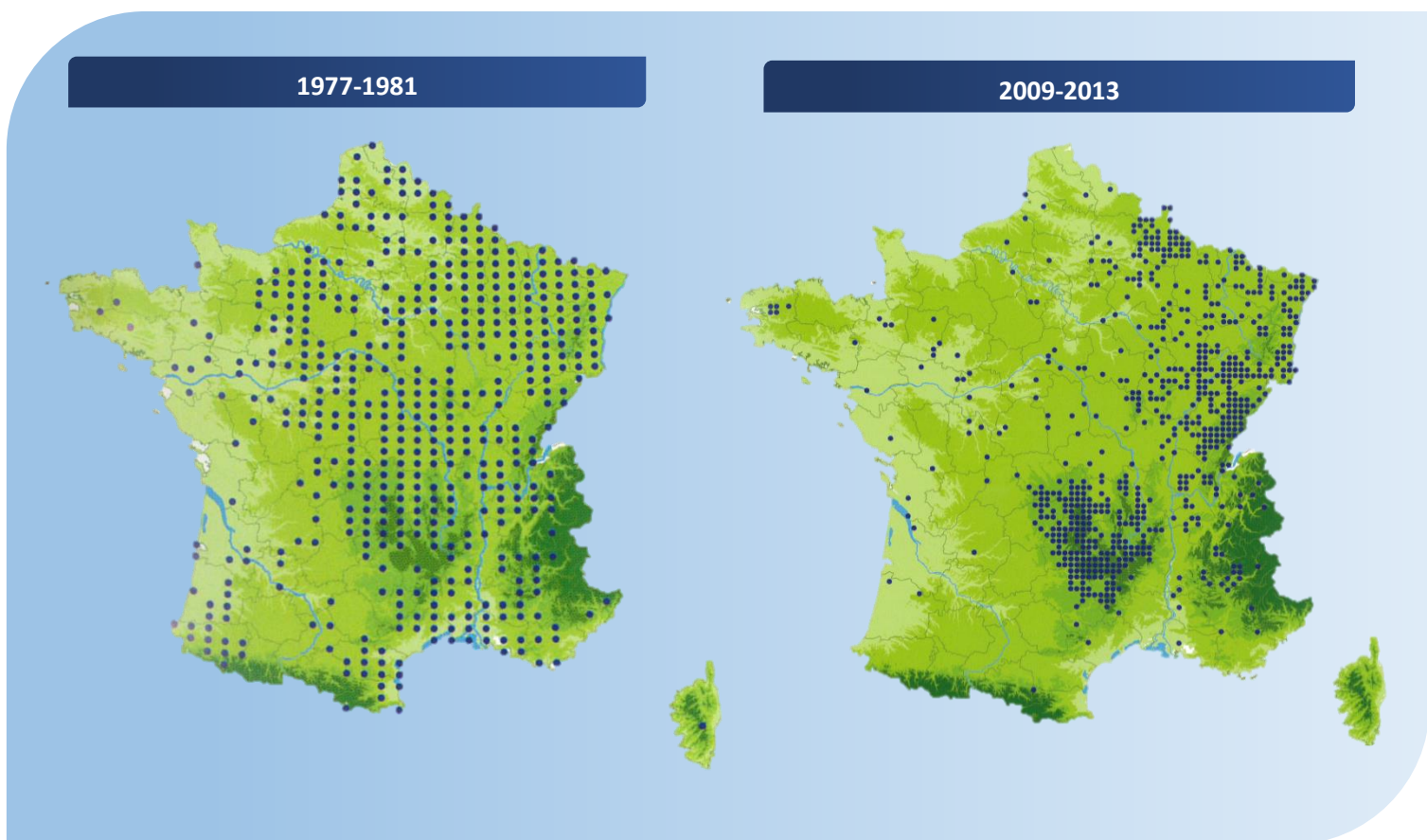
Les Pies-grièches grises se cantonnent dès la mi-mars. Encore bien repérables, les couples deviendront par la suite nettement plus discrets lors de la phase de couvain. Le nid, positionné généralement dans un arbre, peut contenir de 4 à 6 œufs. Une fois ces derniers éclos, l'activité deviendra plus intense. La Pie-grièche grise chasse à l'affût aussi bien les insectes (coléoptères coprophages notamment) que les micromammifères (Campagnol des champs *Microtus arvalis*).

Lorsque la saison de reproduction est terminée, des individus se maintiennent sur les zones de nidification, cela se vérifierait surtout chez le mâle plus sédentaire et affilié à son territoire. On retrouve par ailleurs des oiseaux venus des contrées plus septentrionales.

Des hivernants descendent jusque dans le sud de la France où ils côtoient alors la Pie-grièche méridionale *Lanius meridionalis* cantonnée au pourtour méditerranéen.



La population en période hivernale est estimée entre 1000 et 5000 individus (N. Lefranc (2015), Pie-grièche grise, in Issa N. et Muller Y. coord.). Tout comme l'aire de reproduction, la répartition de l'espèce en phase hivernale s'est nettement amoindrie depuis les années 70-80. Le sud-ouest de la France est quasi déserté. Certains secteurs du Centre Val de Loire ou de la Normandie connaissent également des abandons.



*Figure 5. Évolution de la répartition en France de la Pie-grièche grise en période hivernale  
Issa et Muller 2015. Atlas des oiseaux de France métropolitaine 2009-2012*

## 2.2.2. Contexte en région Grand Est

### ALSACE

Jusque dans les années 60, l'Alsace constituait un territoire important pour la Pie-grièche grise. Plusieurs mentions historiques mettent en avant la grande occurrence de l'espèce. Ainsi Schneider (in Buchel, 2013) souligne la sédentarité de la Pie-grièche grise sur toute la plaine d'Alsace, avec même des nidifications aux portes des grandes villes : Strasbourg en 1917 (Baumeister 1920-23 in Buchel, 2013). Au-delà de sa vaste répartition, la Pie-grièche grise présente des densités élevées qui laissent rêveur de nos jours : exemple de la commune de Jepsheim dans le Haut-Rhin où 11 pontes furent recensées durant la saison 1955 (Claudon in Muller *et al.* 1998) ; ce secteur est dorénavant déserté. Dans le centre de l'Alsace, l'espèce a également disparu bien qu'elle soit encore abondante dans les années 70 : Kempf (1976 in Buchel, 2013) indiquait une densité de couples de 10 à 15 pour 10000 ha. Dix ans plus tard, seulement 2 couples se maintenaient.

Le Sundgau (sud du Haut-Rhin) accueillait 30 couples dans les années 60. Cette population s'est éteinte dans le courant des années 90 (Fernex 1996 in Buchel 2013).

Dans les années 80, l'état de la population, descendue à une cinquantaine de couples, valut à la Pie-grièche grise son inscription au Livre rouge des oiseaux nicheurs d'Alsace (C.E.O.A 1989).

Fin des années 90, la population semblait se maintenir avec 40-90 couples (Muller *et al.* 1998).

L'enquête nationale menée en 2009 mis en lumière une situation passablement détériorée avec une estimation de 13-20 couples.

Depuis la population alsacienne n'a cessé de s'effriter :

- 12 couples en 2013 (Buchel & Didier 2014)
- 2 couples/territoires en 2014 (Buchel & Didier 2015)
- 4 couples en 2015 (Buchel & Didier 2016)
- 3 couples en 2016 (Didier & Mokuenko 2017)
- 2 couples en 2017 (Didier, Cornen & Dupuis 2018)

Les espoirs reposent dorénavant sur la seule Alsace Bossue.

En période hivernale, ces dernières années, le nombre d'observations s'échelonne de 128 à 181 (Didier *et al.* 2018). La Pie-grièche grise occupe les rieds de plaine, le nord et l'ouest de Mulhouse, la Petite Camargue Alsacienne ainsi que le Sundgau.

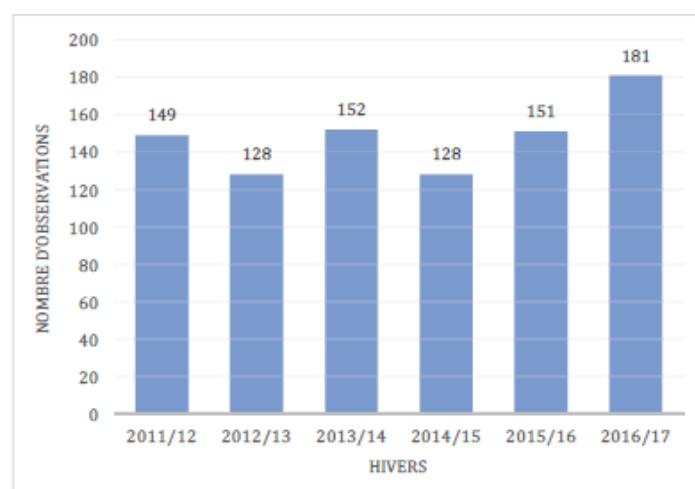


Tableau 1. Évolution du nombre de mentions de Pie-grièche grise en Alsace en période hivernale. Didier, Cornen, Dupuis. 2018

## LORRAINE

La Pie-grièche grise était autrefois très commune et somme toute bien répandue sur le territoire de la Lorraine : « Pas rare en été » sur le secteur Moselle d'après Holande (1851 in Lefranc 2017), « la plus commune et la plus connue » en Meuse selon l'abbé Tihay (1872-1877 in Lefranc 2017).

Comme l'Alsace voisine, la Lorraine a vu sa population de Pie-grièche grise décroître au milieu du XXème siècle.

À la fin des années 90, la population pouvait être estimée à une centaine de couples par département (Lefranc 1999). Une enquête menée sur deux années (2008-2009) par le Centre Ornithologique Lorrain (COL) dans le cadre de l'enquête nationale a révélé une forte chute des effectifs nicheurs mais difficilement quantifiable étant donné le peu de recul dont on disposait sur les populations (Patier, 2009 *non publié*). La fourchette des effectifs nicheurs pour cette enquête avait été estimée entre 36 et 75 territoires en période de nidification pour la Lorraine. Cette enquête a montré que la distribution était déjà jugée comme très clairsemée avec des noyaux aux effectifs très réduits. Le tiers nord de la région (au-dessus d'une ligne horizontale au nord de Pont-à-Mousson) regroupait deux tiers des effectifs connus (14 territoires sur les 23). Ici et là, quelques petits bastions regroupaient encore 2 à 3 cantons (54/55 : Jarnisy, 57 : Nord de Thionville, Secteur de Bischwald). Dans l'est du département des Vosges, il ne restait plus qu'un mâle isolé en région de Saint-Dié et entre 1 et 3 couples en région de Corcieux et dans la vallée du Neuné.

D'autres suivis de population tendent à confirmer un déclin fort et rapide des populations. Dans les Vosges, une population étudiée par LEFRANC depuis 1988 a permis de mettre en évidence les fortes fluctuations de cette population, avec une tendance au déclin à partir de 1995. Un pic de 14 couples nicheurs a été observé en 1994, soit pratiquement un couple pour 100 ha dans les zones favorables. En 2009, il n'en restait plus que 1 (Lefranc, 2010).

Situation analogue pour le noyau du nord-ouest meusien (près de Stenay-Mouzay), composé de 6 territoires en 2008, il n'en compte plus que 3 en 2009, 1 en 2013 et 0 en 2014 (*Com. pers.* COLLET M.).

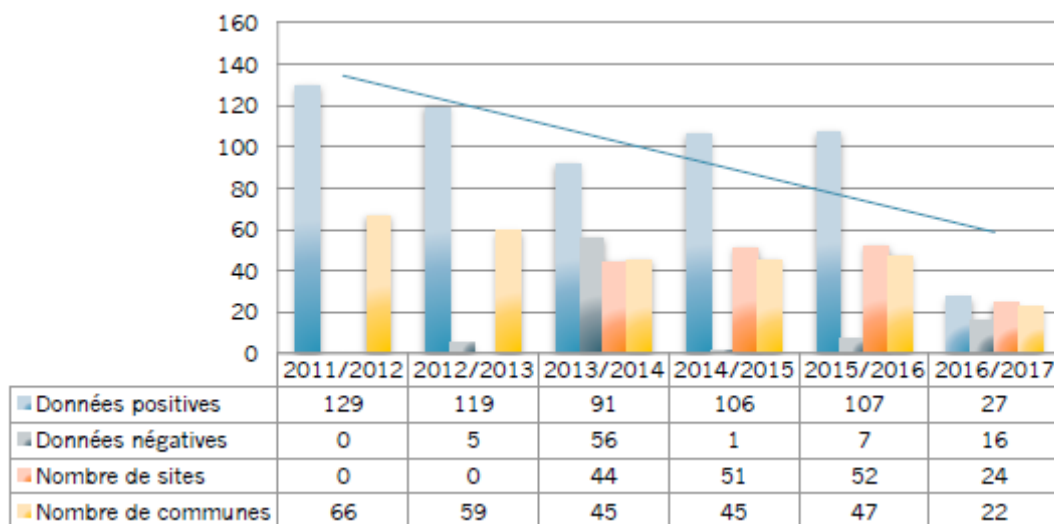
La région naturelle que représente l'**ouest vosgien**, accueille la plus grande partie des effectifs régionaux, c'est-à-dire 90 % des couples nicheurs en 2014. L'espèce se concentre ainsi désormais essentiellement sur ce secteur qui offre encore à l'espèce des conditions de vie et de nidification plus favorables, et qui reste globalement moins affectées par l'intensification agricole en Lorraine (Leblanc *et al.* 2014).

Aujourd'hui l'espèce se répartit en trois bastions :

- Ouest Vosgien, de loin le plus important ;
- Moselle Est, comprenant le territoire du parc régional des Vosges du Nord et le Pays de Bitche ;
- Moselle Nord et notamment le Pays des Trois Frontières.

Des recherches sur les derniers noyaux lorrains permirent d'évaluer la population à 52 couples (Schreiber 2016) : 34 dans l'Ouest Vosgien, 15 en Moselle Est et 3 sur le Pays des Trois Frontières. L'année 2017 connue une petite baisse des cantonnements avec une fluctuation plus importante des secteurs situés en périphérie des noyaux (Jean, 2018).

Les données en dehors de la période de reproduction diminuent ces dernières années, avec une chute drastique à l'hiver 2016/2017. Ce chiffre était en étroite corrélation avec le très faible succès reproducteur de l'année 2016 (Jean, 2018).



*Tableau 2. Évolution du nombre de mentions de Pie-grièche grise en Lorraine en période internuptiale (15 nov-15 mars)  
Jean, 2018*

## CHAMPAGNE-ARDENNE

À la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle Ray (1843 in Lefranc 2017) soulignait que l'espèce était « commune en tant que nicheur ». Au milieu des années 60, Erard et Spitz (1964 in Lefranc, 2017) qualifiaient la Pie-grièche grise sur les Marais Saint-Gond comme un « des oiseaux les plus caractéristiques » de ce secteur ; la population y était estimée à 88-90 couples. Quelques 20 ans plus tard, le constat était sans appel avec une diminution catastrophique de la Pie-grièche grise en période de reproduction (Collectif des Ornithologues Champardennais 1991). Les ornithologues soulignent même qu'en hiver, alors que les individus nordiques devraient venir grossir le cartel des oiseaux sédentaires, les observations sont « à peine plus fréquentes ». Au début des années 90, le département des Ardennes constituait le bastion de l'espèce avec également des noyaux sur la Champagne-humide, les Marais de Saint-Gond, le Tardenois et dans une moindre mesure le sud de la Haute-Marne.

L'enquête nationale de 2009 a permis de mesurer l'extrême fragilité de la population avec un nombre de couples compris en 35 et 55 (Mionnet, 2009) :

- Bassigny 10-15 couples ;
- Thiérarche ardennaise et Porcien 15-20 couples ;
- Est et nord-est des Ardennes 10-15 couples ;
- Marais St Gond 3-5 couples, là où dans les années 60 la population comprenait près de 90 couples.

D'après les données des dernières années, le déclin de l'espèce semblait se poursuivre et afin de mieux l'évaluer des prospections spécifiques ont été menées en 2017. Les résultats sont effarants avec 8 cantons seulement : 4 dans les Ardennes, aussi peu en Haute-Marne (Bassigny). La Pie-grièche grise est au bord de l'extinction pour ce qui est de sa reproduction.

La Pie-grièche grise connaît également un déclin de sa population hivernante. Entre les années 2009 et 2013, la moyenne des observations tournait autour de 120 ; le nombre de communes concernées par la présence hivernale de l'espèce compris entre 40 et 80.

Sur les cinq dernières années, le recul des observations est très net avec au maximum 80 observations. L'aire d'hivernage se morcelle également avec moins de 30 communes fréquentées.

## GRAND EST

D'après les derniers suivis menés en Grand Est, Lefranc (2017) estime la population régionale entre **70 et 100 couples**.



### 3. Actions 2018

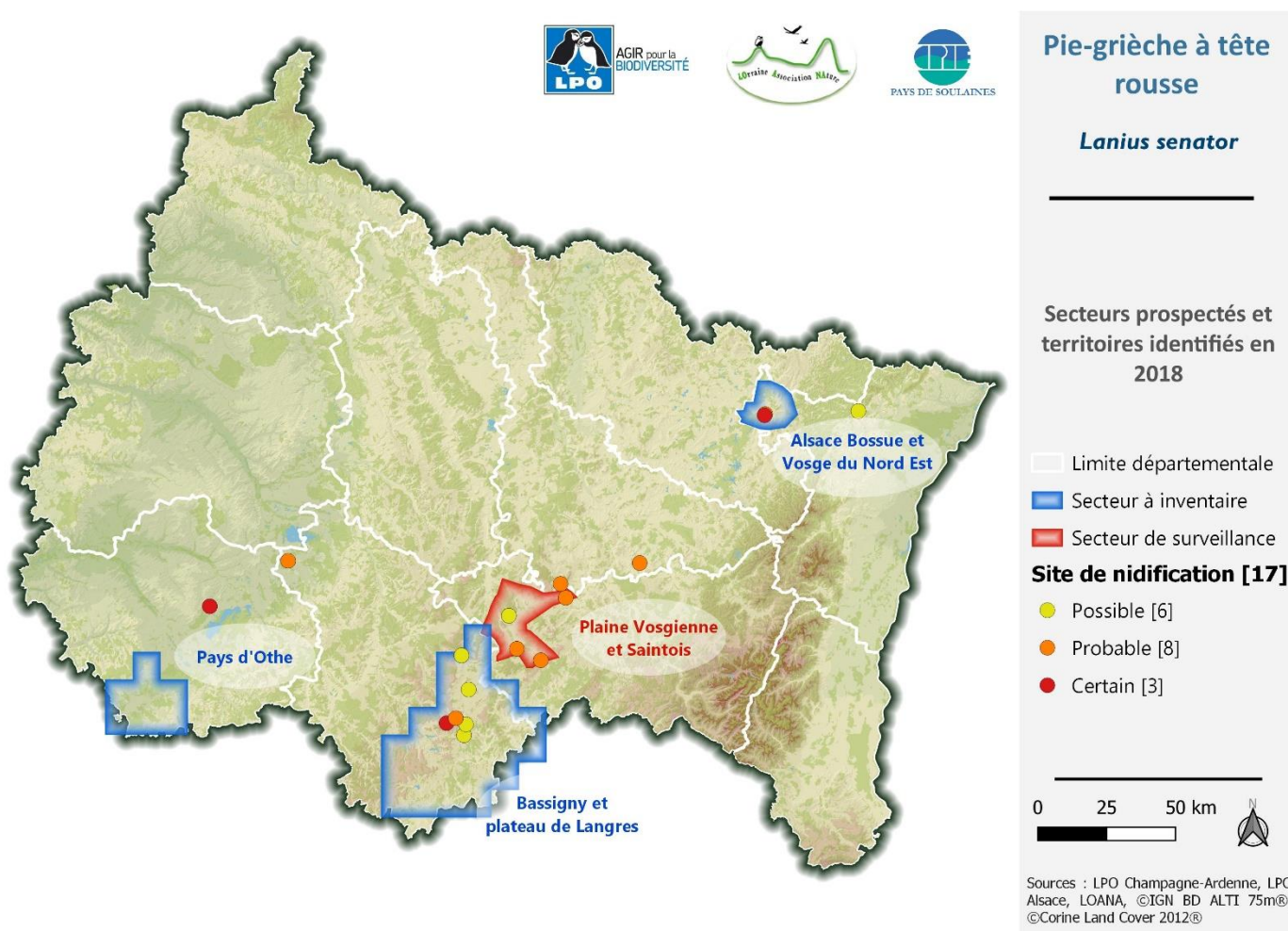
#### 3.1. Volet connaissance

##### 3.1.1. Pie-grièche à tête rousse

En Champagne-Ardenne, le suivi mis en place avait pour but de mettre à jour la carte de répartition de l'espèce, la dernière grande enquête remontant à la période 2009-2010.

En Lorraine, la Pie-grièche à tête rousse avait bénéficié en 2017 d'une étude approfondie, notamment dans le Saintois (Jean, 2018). Après cet effort de prospection, pour 2018, les actions se sont orientées sur de la surveillance des territoires connus.

Pour l'Alsace, les efforts continuent d'être portés sur les communes de Butten, Dehlingen et Lorentzen (zone échantillon suivie annuellement depuis 2012) ainsi qu'entre Sarre-Union et Sarrewerden.



Carte 1. Zones de prospection dédiées à la Pie-grièche à tête rousse et territoires observés en 2018 dans le Grand Est

## Résultats

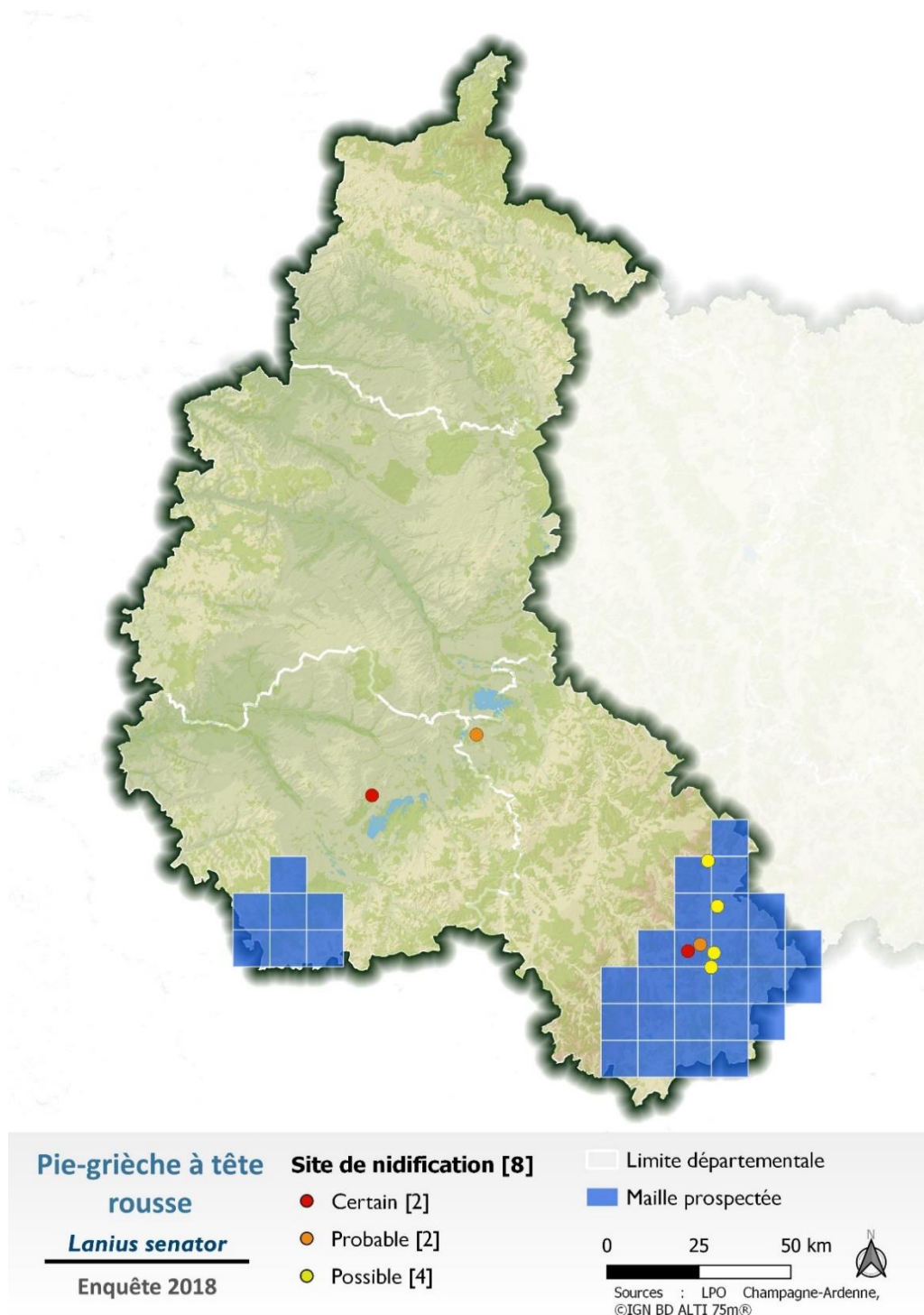
En 2018, les territoires de Pie-grièche à tête rousse s'élevaient au nombre de 17. Ce résultat ne reflète pas entièrement l'état de la population à l'échelle du Grand Est puisque rappelons-le, en Lorraine les résultats ne sont pas exhaustifs (suivi approfondi effectué en 2017).

Secteur	Nombre de territoire
<b>Champagne-Ardenne</b>	
<b>Sud Haute-Marne</b>	<b>6</b>
Choiseul	1 cantonnement
Romain-sur-Meuse	1 cantonnement
Val-de-Meuse	1 cantonnement
Ranconnières	1 cantonnement
Celles-en-Bassigny	1 cantonnement
Frecourt	1 couple
<b>Pays d'Othe</b>	<b>0</b>
<b>Champagne humide</b>	<b>2</b>
Puellemontier (52)	1 couple
Piney (10)	1 cantonnement
<b>Lorraine</b>	
<b>Ouest Vosgien</b>	<b>3</b>
Saulxures-les-Bulgnéville	1 couple
Dombrot-le-Sec	1 couple
Rouvres-la-Chétive	1 cantonnement
<b>Santois</b>	
Frenelle-la-Petite (88)	1 couple
Pulney (54)	1 couple
Rozelieures (54)	1 cantonnement
<b>Alsace</b>	
<b>Alsace Bossue</b>	<b>2</b>
Sarrewerden	1 couple + 1 cantonnement
<b>Vosges du Nord Est</b>	<b>1</b>
Ingwiller / Niederbronn-les-Bains	1 cantonnement

En 2018, la population compte un minimum de **7 couples**. Ce chiffre se hissait à 12 l'année passée. La combinaison des résultats 2017 (inventaires en Lorraine) et 2018 (année d'enquête en Champagne-Ardenne) permet d'obtenir une estimation du nombre de couples à l'échelle du Grand Est comprise entre **10 et 16 couples nicheurs**.

### CHAMPAGNE-ARDENNE

La définition des zones de prospection 2018 s'est appuyée sur les éléments recueillis lors de l'enquête 2009-2010 : ciblage du sud-est de la Haute-Marne (Bassigny, Plateau de Langres, Apance-Amance) et le sud de l'Aube (Pays d'Othe, suivi confié au CPIE du Pays de Soulaines). Des mailles 10x10km (32 au total) viennent quadriller ces deux secteurs avec pour protocole un passage sur chacune d'entre-elles entre la mi-mai et début juillet.



Carte 2. Secteurs prospectés et territoires à Pie-grièche à tête rousse recensés en 2018 en Champagne-Ardenne

Des mailles prospectées, seules cinq jouissent d'une occupation avérée et toutes se situent dans le secteur du Bassigny. Au total, six territoires sont occupés dont deux avec couple.

En Pays d'Othe, le travail prospectif n'aura pas permis de confirmer la présence de l'espèce.

À noter en sus des 6 territoires du sud haut-marnais :

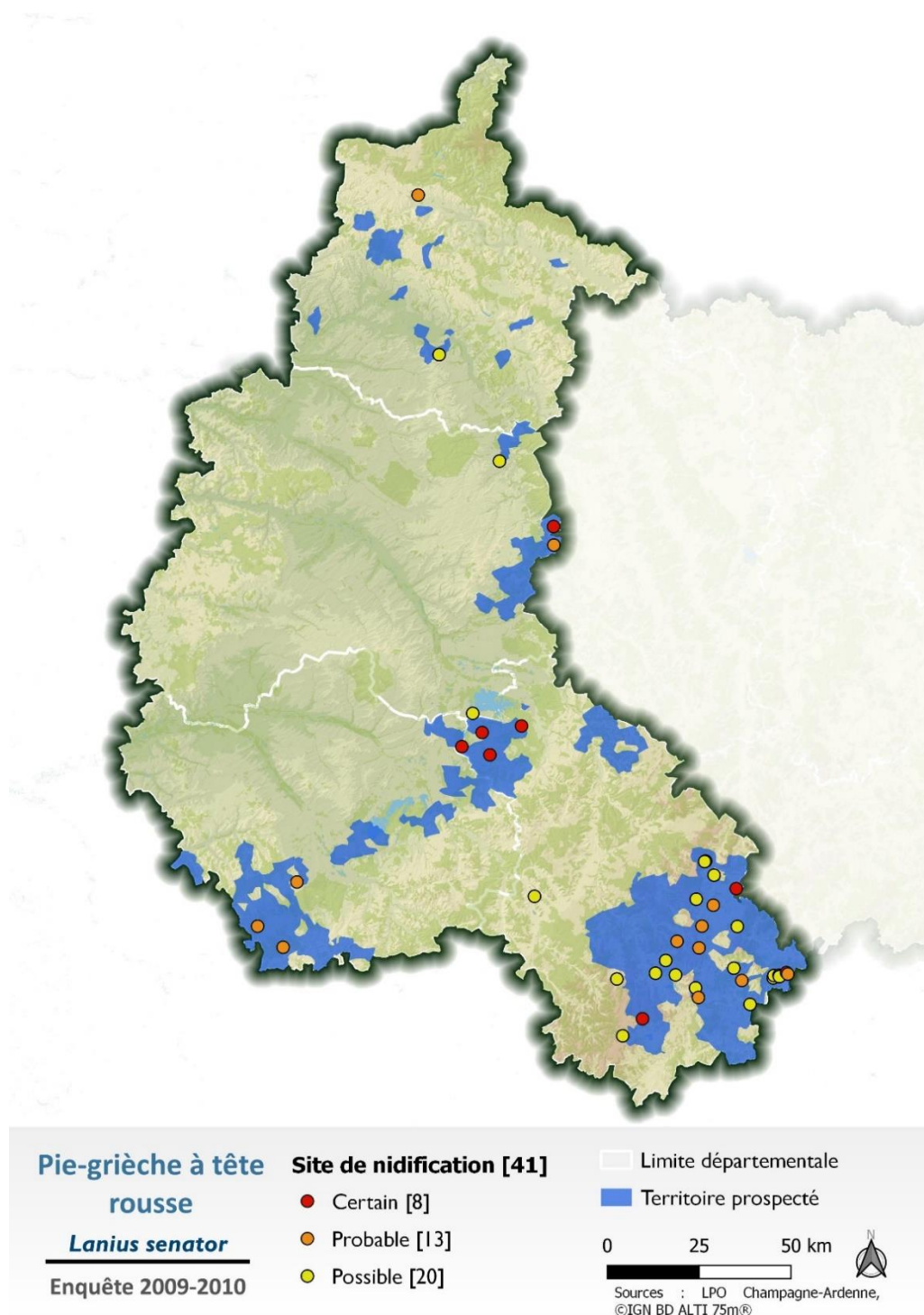
- l'installation d'un couple au nord du Lac de la Forêt d'Orient menant au moins 1 jeune à l'envol,
- le cantonnement d'un adulte au nord-ouest de la Haute-Marne.

Comparativement à l'enquête menée en 2009/2010, les résultats de 2018 mettent en avant une réduction de la population de Pie-grièche à tête rousse à l'échelle de la Champagne-Ardenne. Une

baisse à relativiser toutefois par une possible fluctuation naturelle de la population : diminution sévère une saison et retour à un seuil normal l'année suivante. Gageons sur le retour d'individus l'année prochaine.

D'autres facteurs naturels ou d'origines anthropiques peuvent entrer en ligne de compte (GADOT, 2019) :

- Conditions météorologiques dont l'influence est importante sur la disponibilité de la ressource alimentaire ;
- Atteinte et dégradation des secteurs de nidification : mise en culture, coupe de haies ;
- Pressions sur les zones de migration et d'hivernage.



Carte 3. Secteurs prospectés et territoires à Pie-grièche à tête rousse relevés en 2009-2010 en Champagne-Ardenne



## ALSACE

Le secteur de Sarrewerden accueille l'unique couple alsacien ayant élevé 2 jeunes. Un individu esseulé se trouvait également sur Sarrewerden à environ 300m du couple.

Sur la zone échantillon de Lorentzen / Dehlingen / Butten, pour la deuxième année consécutive, la Pie-grièche à tête rousse ne s'est pas manifestée. L'espèce a sans doute déserté ce secteur mais cette absence deux années de suite avait déjà été vécue en 2015 et 2016.

La situation de la Pie-grièche à tête rousse en Alsace est très critique avec un unique couple reproducteur en 2018. Ce résultat s'inscrit dans un déclin continu de l'espèce, avec un nombre de couple en perpétuelle diminution et pour corolaire une faible reproduction et un renouvellement limité de la population.

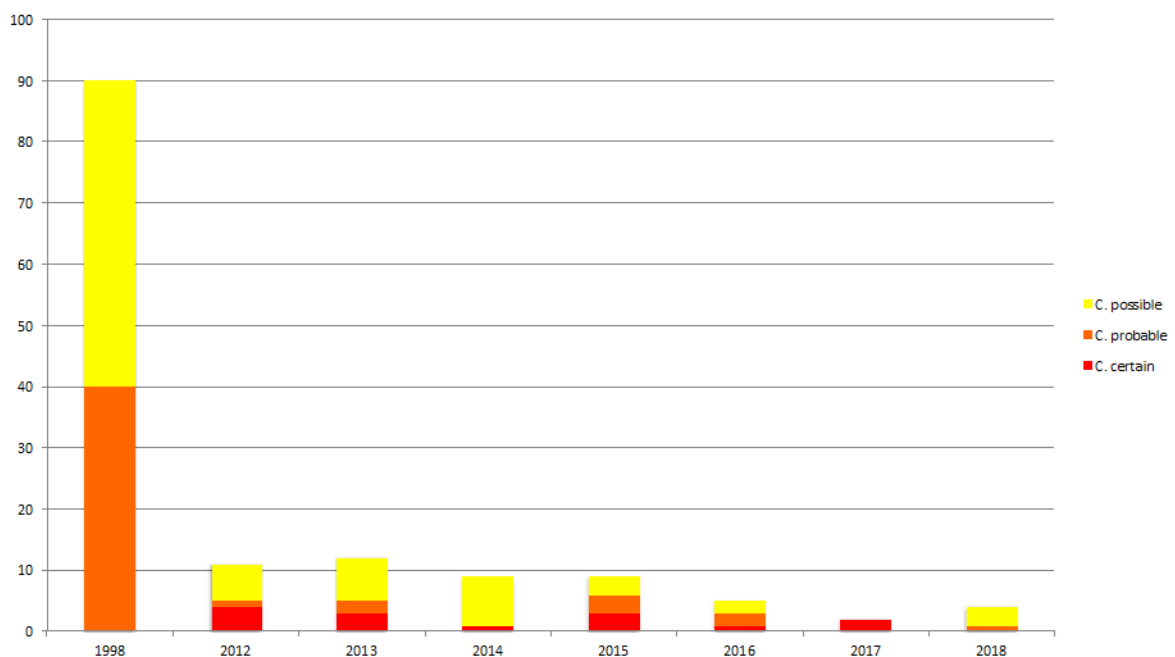
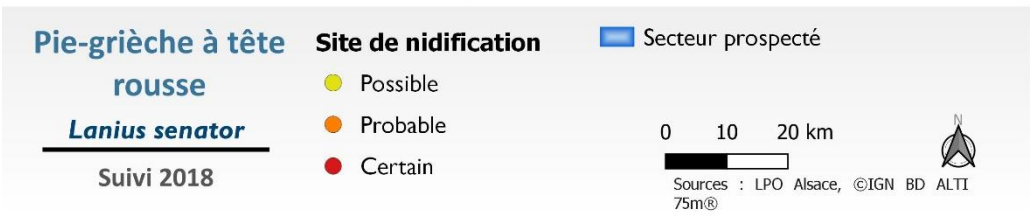
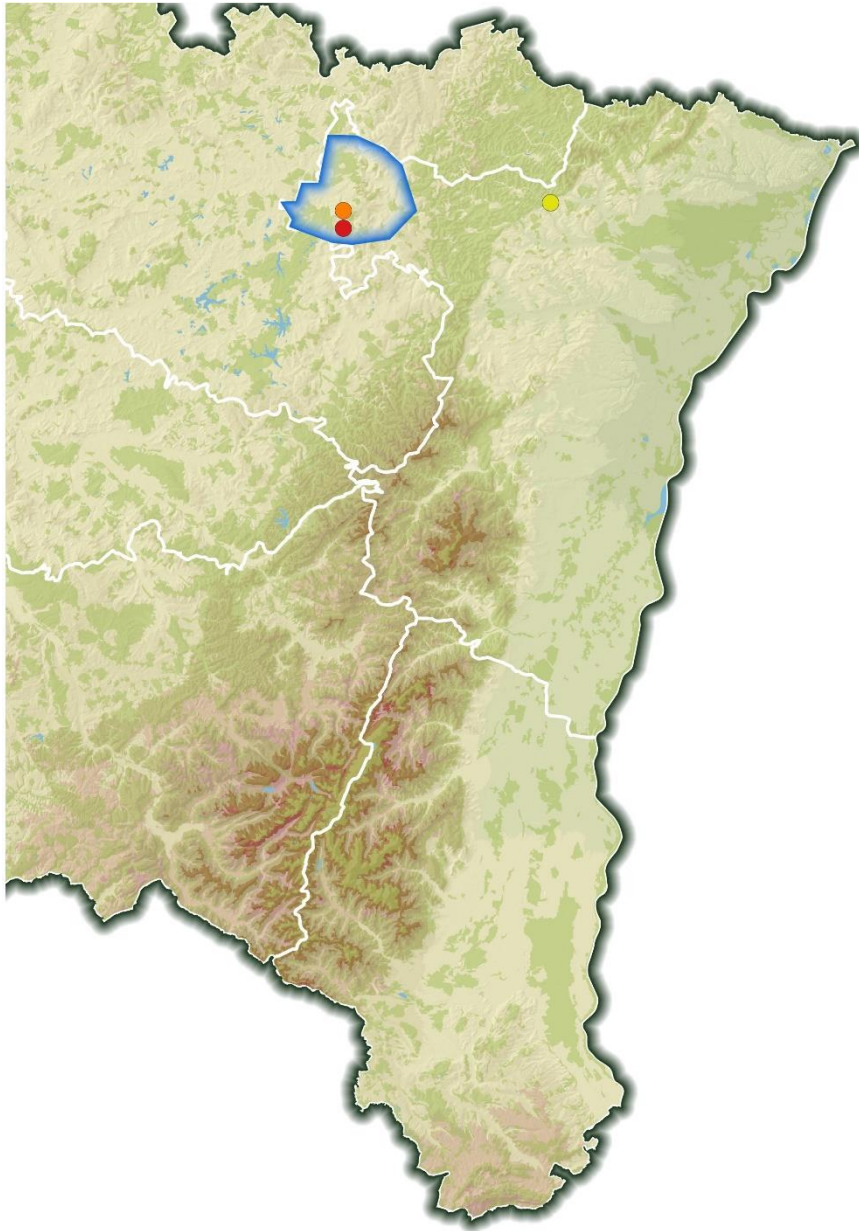


Figure 6. Évolution du nombre de couple de Pie-grièche à tête rousse en Alsace entre 1985 et 2018. Didier S., 2019



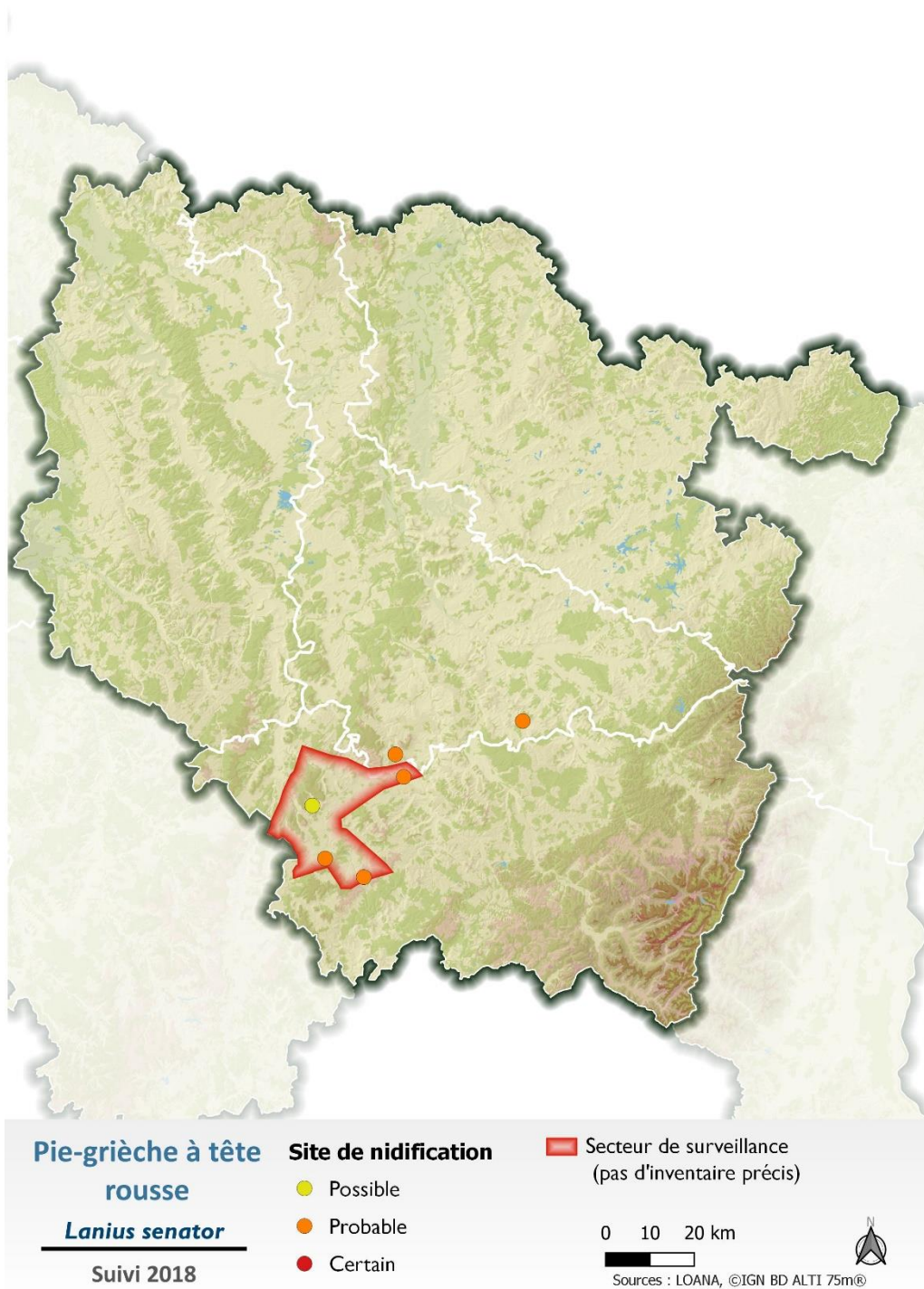


Carte 4. Secteurs prospectés et territoires à Pie-grièche à tête rousse recensés en 2018 en Alsace

## LORRAINE

Les données de Lorraine proviennent notamment d'une surveillance de cette espèce dans le cadre du suivi de la Pie-grièche grise dans l'Ouest Vosgien et le Saintois. Cette attention portée à la Pie-grièche à tête rousse a permis de détecter 5 territoires mais pas de nidification certaine. Ce chiffre ne reflète bien évidemment pas le réel état de la population en 2018. Rappelons que l'année précédente, un suivi spécifique offrait pour résultat 17 territoires (Jean, 2018) : 11 couples dont 9 avec un succès de reproduction.

Un mâle a également été observé au sud de Lunéville.



Carte 5. Secteur de surveillance et territoires à Pie-grièche à tête rousse recensés en 2018 en Lorraine



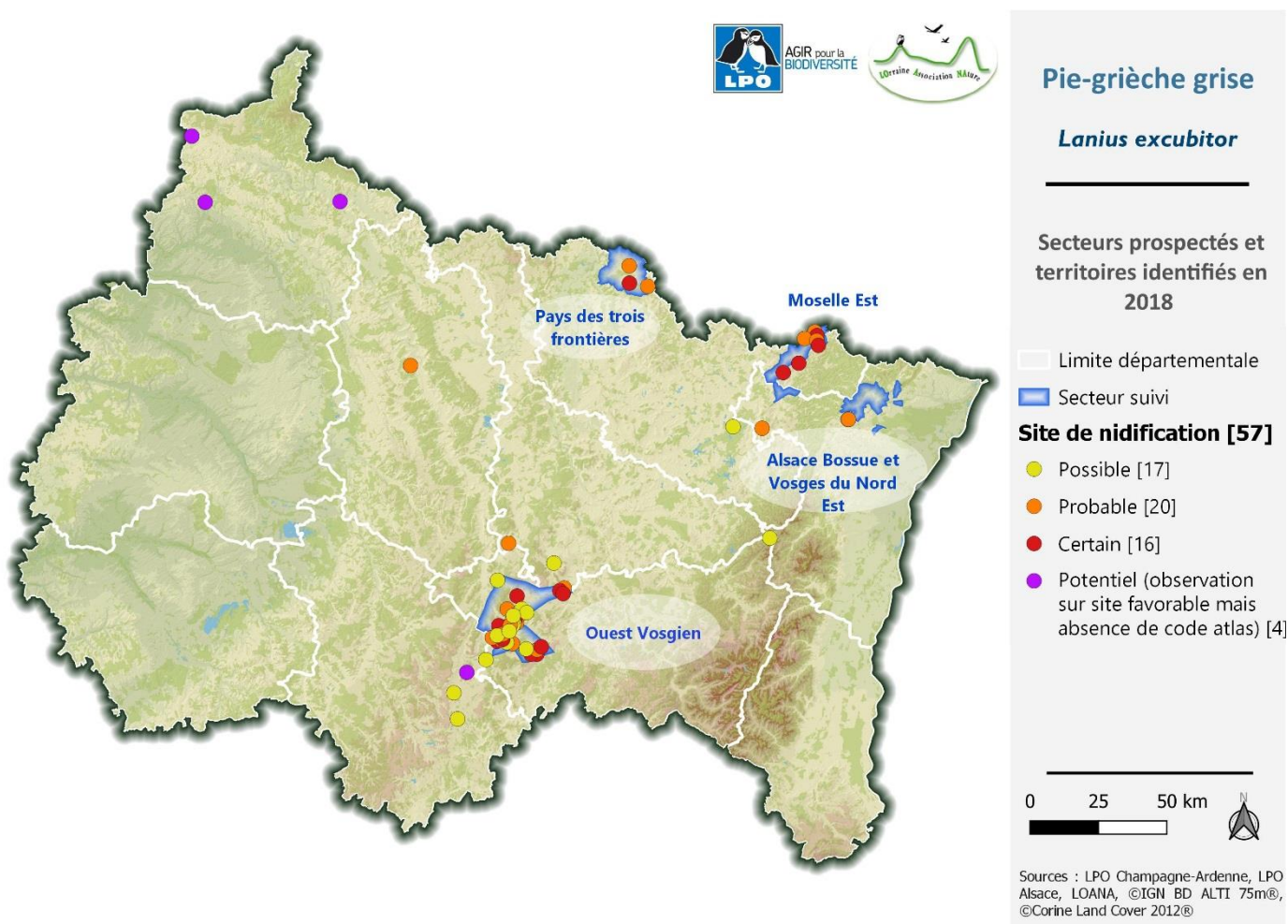
## 3.1.2. Pie-grièche grise

### 3.1.2.1. Suivi de la reproduction

En Lorraine, les efforts se sont de nouveau portés sur l'acquisition de connaissances sur les trois derniers noyaux de population, à savoir : l'Ouest-Vosgien, le Pays des Trois Frontières et le secteur de la Moselle Est.

Pour la partie alsacienne, les territoires de l'Alsace Bossue ainsi que la partie est des Vosges du Nord ont bénéficié de prospections spécifiques.

Après la vaste enquête menée en 2017, la population champardennaise a seulement fait l'objet d'une surveillance (pas de protocole de recherche).



Carte 6. Zones de prospection dédiées à la Pie-grièche grise et territoires identifiés en 2018 dans le Grand Est

## Résultats

Les suivis spécifiques ainsi que les données opportunistes fournissent un total de 57 territoires de Pie-grièche grise dans le Grand Est. On peut arguer que la population est potentiellement un peu plus importante du fait des données partielles sur le territoire champardennais (simple surveillance en 2018 après un suivi appuyé en 2017).

Sur les 57 territoires identifiés en période de nidification à l'échelle du Grand Est, 25 concernent des individus appariés. Le succès reproducteur ne concerne que 10 couples avec un total de 29 jeunes. Les nichées menées jusqu'à l'envol comptent de 1 à 4 jeunes (moyenne de 2,90). En associant les résultats obtenus lors des suivis 2017 et 2018, la population nicheuse régionale est estimée à environ **25 couples**.

Secteur	Nombre de territoire
<b>Champagne-Ardenne : 6 territoires</b>	
<b>Bassigny</b>	<b>3</b>
Breuvannes-en-Bassigny	1 cantonnement
Andilly-en-Bassigny	1 cantonnement
Lavilleneuve	1 cantonnement
<b>Ardennes</b>	<b>3</b>
Draize	1 cantonnement
Douzy	1 cantonnement
Tarzy	2 individus
<b>Lorraine : 47 territoires</b>	
<b>Ouest Vosgien (Bassigny)</b>	<b>24</b>
Aingeville	2 couples
Saint-Ouen-lès-Parey	1 cantonnement
Saulxures-lès-Bugnéville	1 couple
Hagnéville-et-Roncourt	1 couple
	2 cantonnements
La Neuville-sous-Châtenois	1 cantonnement
Beaufremont	2 couples
Vaudoncourt	1 cantonnement
Darney-aux-Chênes	1 cantonnement
Malaincourt	1 cantonnement
Médonville	1 cantonnement
Ourtremécourt	1 couple
Ollainville	1 cantonnement
Châtenois	1 cantonnement
Rouvre-la-chétive	1 couple
Urville	1 couple
Sandaucourt	2 couples
Balléville	1 couple
Autigny-la-Tour	1 cantonnement
Robécourt	1 cantonnement
<b>Ouest Vosgien (Plateau sous Vosgien)</b>	<b>5</b>
Dombrot-le-Sec	2 couples
Lignéville	1 couple
	1 cantonnement
Suriauville	1 cantonnement
<b>Saintois</b>	<b>4</b>
Frenelle-la-Petite (88)	2 couples
Fraisnes-en-Saintois (54)	1 cantonnement
Thorey-Lyautey (54)	1 cantonnement
<b>Woëvre</b>	<b>1</b>
Saulxures-lès-Vannes	1 cantonnement
<b>Vallée de la Meuse</b>	<b>1</b>
Landrecourt-Lempire	1 cantonnement
<b>Pays des Trois Frontières</b>	<b>3</b>
Filstroff	1 couple
Kirschnaumen	1 cantonnement
Saint-François-Lacroix	1 couple
<b>Moselle Est</b>	<b>7</b>

Schweyen	1 couple 1 cantonnement
Bettviller	1 couple
Breidenbach	1 couple
Achen	1 couple
Volmunster	1 cantonnement
Ormersviller	1 cantonnement
<b>Sarre Lorraine</b>	<b>2</b>
Postroff	1 cantonnement
Mittersheim	1 cantonnement
<b>Alsace : 4 territoires</b>	
<b>Vosges du Nord Est</b>	<b>3</b>
Ingwiller / Niederbronn-les-Bains	1 couple 2 cantonnements
<b>Vosges Moyennes</b>	<b>1</b>
Grandfontaine	1 cantonnement

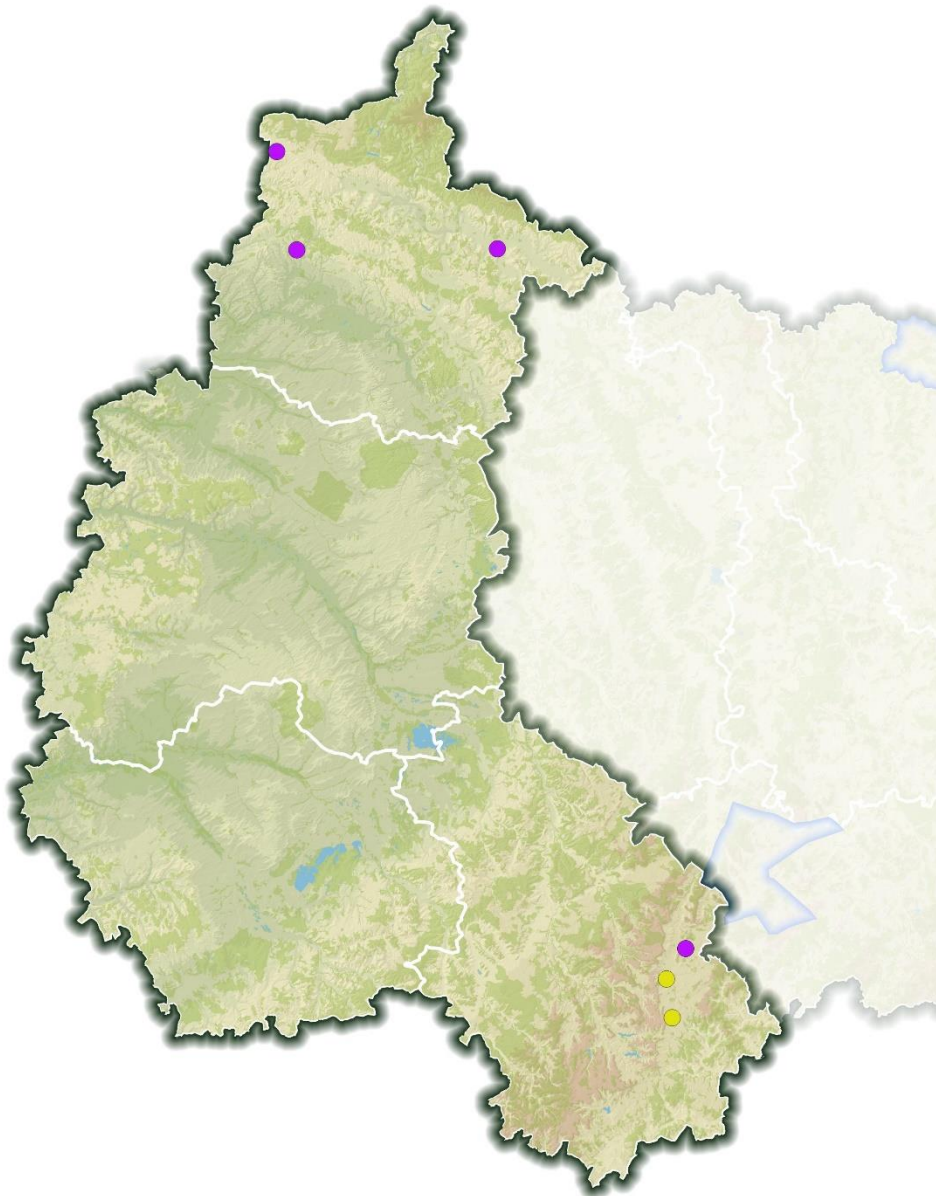
## CHAMPAGNE-ARDENNE

En l'absence de suivi spécifique en 2018, les données recueillies ne reflètent que partiellement l'état de la population de Pie-grièche grise. Les mentions retenues concernent les secteurs précédemment connus pour avoir accueilli l'espèce et ce même pour les observations précoces (fin février-début mars) sauf en cas d'observation postérieure ayant conduit à considérer l'occupation du site comme une simple halte.

La distribution des cantonnements concerne les deux derniers bastions identifiés lors de l'enquête de 2017 : Bassigny et les Ardennes.

- Bassigny : 3 cantonnements dont deux avec un indice de nidification possible,
- Ardennes : 3 individus observés sur des secteurs potentiellement favorables mais aucun indice de nidification n'a été avancé sur ces observations. On peut toutefois souligner la présence du seul couple supposé en Champagne-Ardenne (secteur du plateau de Rocroi).

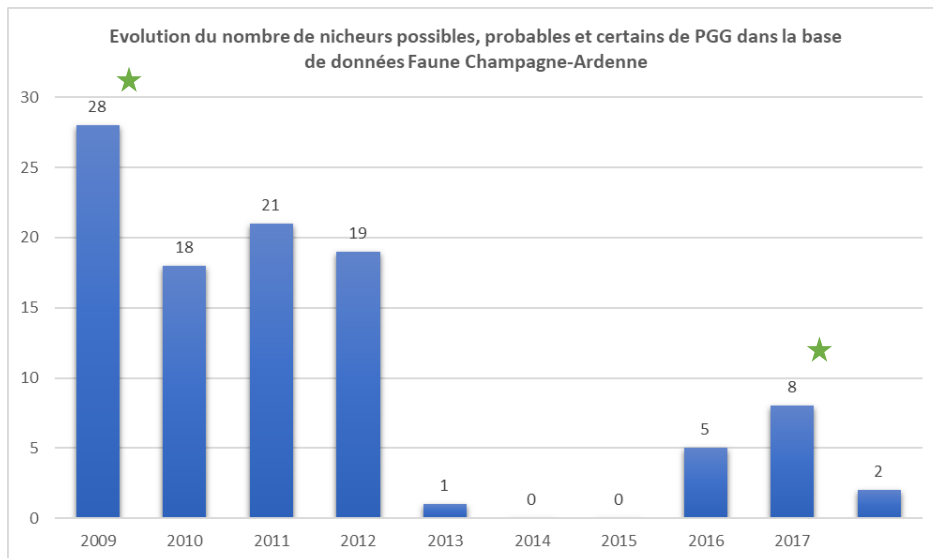
La reproduction pour l'année 2018 n'est pas avérée.



*Carte 7. Cantonnements de Pie-grièche grise identifiés en 2018 en Champagne-Ardenne. Les sites de nidifications jugés potentiels se rapportent à des mentions non corroborées par un code atlas mais dont la localisation sur des secteurs de reproduction historiques permet de les considérer comme favorable*

Bien que l'exhaustivité des informations compilées pour l'année 2018 ne soit pas atteinte, une baisse constante de la population est toutefois nettement perceptible ces dernières années.





**Figure 7. Évolution du nombre de nicheurs de Pie-grièche grise en Champagne-Ardenne.** Les étoiles représentent les années d'inventaires spécifiques (données plus exhaustives). Les effectifs indiqués correspondent aux données pour lesquelles les observateurs ont associé un indice de nidification à leur observation. Gadot, 2018

Si la dégradation des milieux a conduit à la disparition de certains noyaux de population historique, ce facteur ne semble pas être la cause directe du déclin de l'espèce sur le Bassigny et les Ardennes où les habitats n'ont pour l'heure pas fondamentalement évolué. La dynamique de la population du sud Haute-Marne est à analyser en parallèle de celle de l'Ouest Vosgien, ces deux bastions se situant sur la région naturelle du Bassigny. Le déclin nettement plus marqué de la Pie-grièche grise sur le versant champardennais s'inscrit probablement dans un schéma « d'érosion des populations sur les marges d'un noyau qui serait centré sur l'ouest des Vosges » (Gadot, 2018).

## LORRAINE

Le cœur de la population de la Pie-grièche grise dans le Grand Est se situe en Lorraine avec trois noyaux principaux :

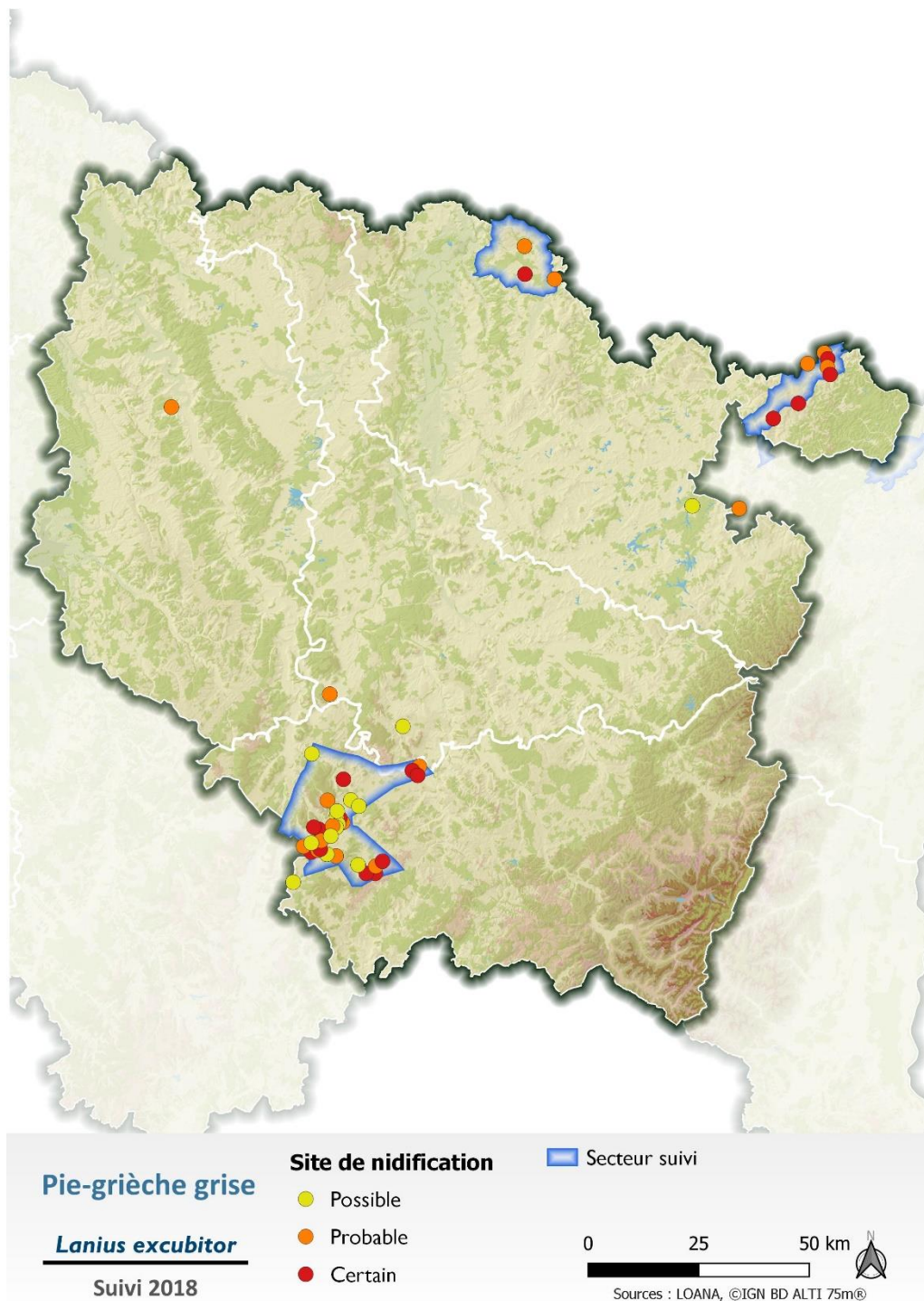
- Ouest Vosgien et Saintois : dernier grand bastion de la région, suivi annuellement par LOANA ;
- Moselle Est : inventaires en coopération entre la LPO Alsace, un bénévole de la LPO Moselle (J-D Tusch) et la LPO coordination Grand Est ;
- Pays des Trois Frontières : prospection menée conjointement par LOANA et la LPO coordination. Grand Est.

Les inventaires menés sur ces trois territoires ont permis d'identifier 47 cantonnements au total.

Avec 31 territoires, l'Ouest Vosgien comprenant la plaine Vosgienne et le Saintois concentre à lui seul les deux tiers des sites occupés en période de nidification à l'échelle de la Lorraine. Les zones d'occupation se déclinent comme suit :

- 11 couples à nidification certaine
- 9 territoires à reproduction probable
- 11 cantonnements indiquant une possible nidification.

Sur ce secteur Ouest Vosgien, on note une diminution du nombre de couples comparativement à 2017 (-7 couples). Toutefois, des prospections menées sur le secteur de Contrexéville ont permis de mettre au jour 4 nouveaux territoires venant ainsi compenser quelque peu la diminution évoquée précédemment.



Carte 8. Secteurs suivis et cantonnements de Pie-grièche grise identifiés en Lorraine en 2018

L'espèce se maintient sur le Pays des Trois Frontières où les prospections avaient pour but d'estimer au mieux les éventuels succès de reproduction suite aux inventaires menés sur ce secteur en 2016 (Schreiber 2017). L'attention particulière portée à la Pie-grièche grise permet d'identifier 3 territoires dont un couple ayant produit 4 jeunes. Comparativement au suivi approfondi de 2016 ainsi qu'aux données opportunistes recueillies en 2017, la situation de ce petit noyau de population évolue peu, si ce n'est que les prospections de 2018 certifient pour la première fois la reproduction de l'espèce sur ce secteur. Espérons que cette reproduction puisse permettre à l'espèce de perdurer encore sur le Pays des Trois Frontières.

Le noyau de Moselle Est, stable en 2018 avec 7 territoires, connaît toutefois un succès producteur faible. Sur les quatre couples identifiés, un seul a conduit des jeunes à l'envol (n = 4). Si sur une

année, ce secteur lorrain « n'enregistre pas de perte de territoire » (Buttet, 2018), ce noyau de population est tout de même en déclin ces dernières années (encore 15 couples en 2016). La pérennité de ce petit bastion est remise en cause de par la faible production de jeunes.

Outre les secteurs suivis, des données de Pie-grièche grise sont disséminées sur le reste de la Lorraine.

Le nombre de couples est en baisse par rapport à 2017, passant de 30 à 23. Idem pour celui des couples reproducteurs qui ne cesse de se déliter. Malgré cela, le nombre de jeunes à l'envol par couple producteur se maintient dans la moyenne des précédentes années. Toutefois, il faut prendre les résultats de l'année 2014 avec précaution puisque « le suivi engagé ne reflétait peut-être pas l'exactitude de la population nicheuse en Lorraine » (Buttet, 2018).

	2014	2015	2016	2017	2018
<b>Nombre total de jeunes à l'envol</b>	26	28	29	34	29
<b>Succès reproducteur</b>	2,89	2,80	1,00	1,48	1,81
<b>Succès producteur</b>	2,89	2,80	2,42	2,83	2,90

*Tableau 3. Synthèse des résultats de reproductions de la Pie-grièche grise de 2014 à 2018 en Lorraine. Buttet, 2018*

Si ce succès producteur reste stable ces dernières années, il a nettement diminué comparativement à l'ancien noyau de Saint-Dié-des-Vosges où Lefranc (2010) rapportait un nombre de 3,5 jeunes/couple.

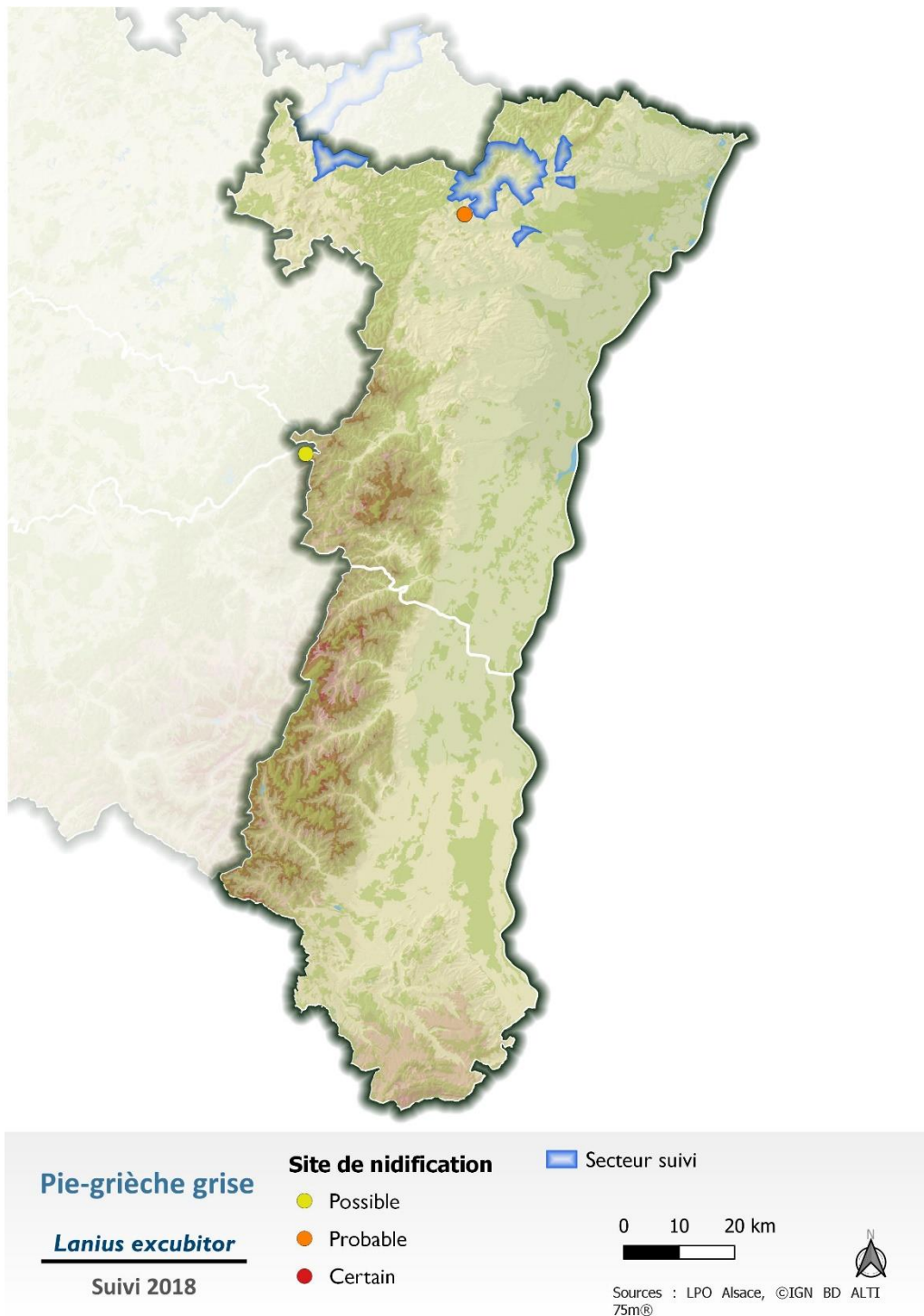
Bien que la population de Pie-grièche grise de Lorraine reste la plus importante à l'échelle du Grand Est, elle connaît comme ailleurs une régression continue. Plusieurs facteurs sont avancés (Buttet 2018) :

- La dégradation des sites de nidification : bien que parfois à l'origine de la désertification de certains secteurs, elle est loin d'être généralisée au regard des résultats de la caractérisation des habitats menés depuis plusieurs années autour des sites de nidification et qui montrent une certaine stabilité des surfaces toujours en herbes (STH) autour de 60% (voir paragraphe 3.2.1.3)
- La diminution de la ressource alimentaire : facteur apparaissant comme potentiellement majeur dans l'affaiblissement de la population de Pie-grièche grise. Si les surfaces STH restent stables, leur richesse spécifique en flore serait lui en baisse avec pour impact direct une diminution des insectes, aussi bien en diversité qu'en biomasse. À l'origine de cette banalisation de la flore : une fertilisation plus importante engendrant une pousse plus importante et/ou rapide de la strate herbacée. Ce procédé permet des fauches plus régulières ou alors un chargement animal plus élevé.
- Les traitements parasitaires peuvent avoir un impact direct sur les cortèges des insectes coprophages, proies essentielles à la Pie-grièche grise. Certaines molécules conduisent à des disparitions importantes d'insectes.
- Un taux de survie en baisse des individus sédentaires. En hiver, le régime alimentaire de la Pie-grièche grise se compose essentiellement de Campagnols des champs. Ce micromammifère connaît des fluctuations naturelles de ses populations impactant directement celles de pies-grièches.

Les diverses causes avancées pouvant expliquer la régression de la Pie-grièche grise s'articulent essentiellement autour de la disponibilité alimentaire. Un travail de fond doit être mené pour faire évoluer certaines pratiques culturelles et d'élevages (amendement des prairies, adaptation des traitements parasitaires).

## ALSACE

En 2018, la Pie-grièche grise a fait l'objet d'une recherche approfondie sur tous les anciens sites de nidification recensés depuis 2012 en Alsace Bossue ainsi que dans l'est des Vosges du Nord. Si le secteur d'Alsace Bossue constituait jusqu'alors un des derniers bastions de la Pie-grièche grise en Alsace, l'espèce ne s'est malheureusement pas manifestée en 2018 : première année sans aucun indice de reproduction.



Carte 9. Secteurs suivis et cantonnements identifiés en 2018 en Alsace

Un couple et deux individus cantonnés occupaient le secteur du Piémont des Vosges du Nord (informations partielles provenant du Parc Naturel Régional des Vosges Nord).

On retrouve également un cantonnement sur la commune de Grandfontaine (Vosges Moyennes).

La Pie-grièche grise connaît un fort déclin sur le territoire alsacien et si jusqu'à présent au moins un couple emmenait des jeunes jusqu'à l'envol, l'année 2018 marque le pas avec une absence d'indices certains de reproduction. Cette érosion de la population prend sa source probablement dans le faible succès producteur des précédentes années impliquant un non renouvellement des individus.

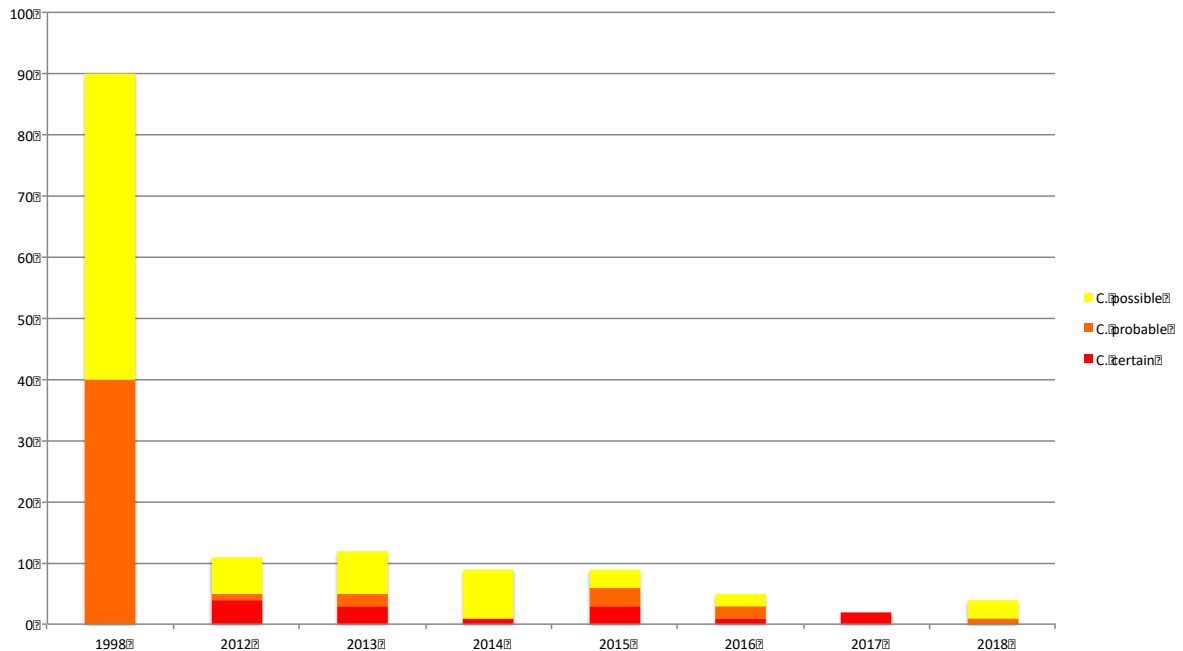


Figure 8. Évolution du nombre de couples nicheurs de Pie-grièche grise en Alsace entre 1998 et 2018. Didier, 2019

### 3.2.1.2. Suivi hivernal et transit migratoire

Si l'attention se porte prioritairement sur la période de reproduction, l'espèce bénéficie également d'une surveillance à l'hiver et aux périodes de transit.

Entre le 01/10/2017 et le 01/03/2018, pratiquement une centaine de commune à l'échelle du Grand Est ont été fréquentées par la Pie-grièche grise.

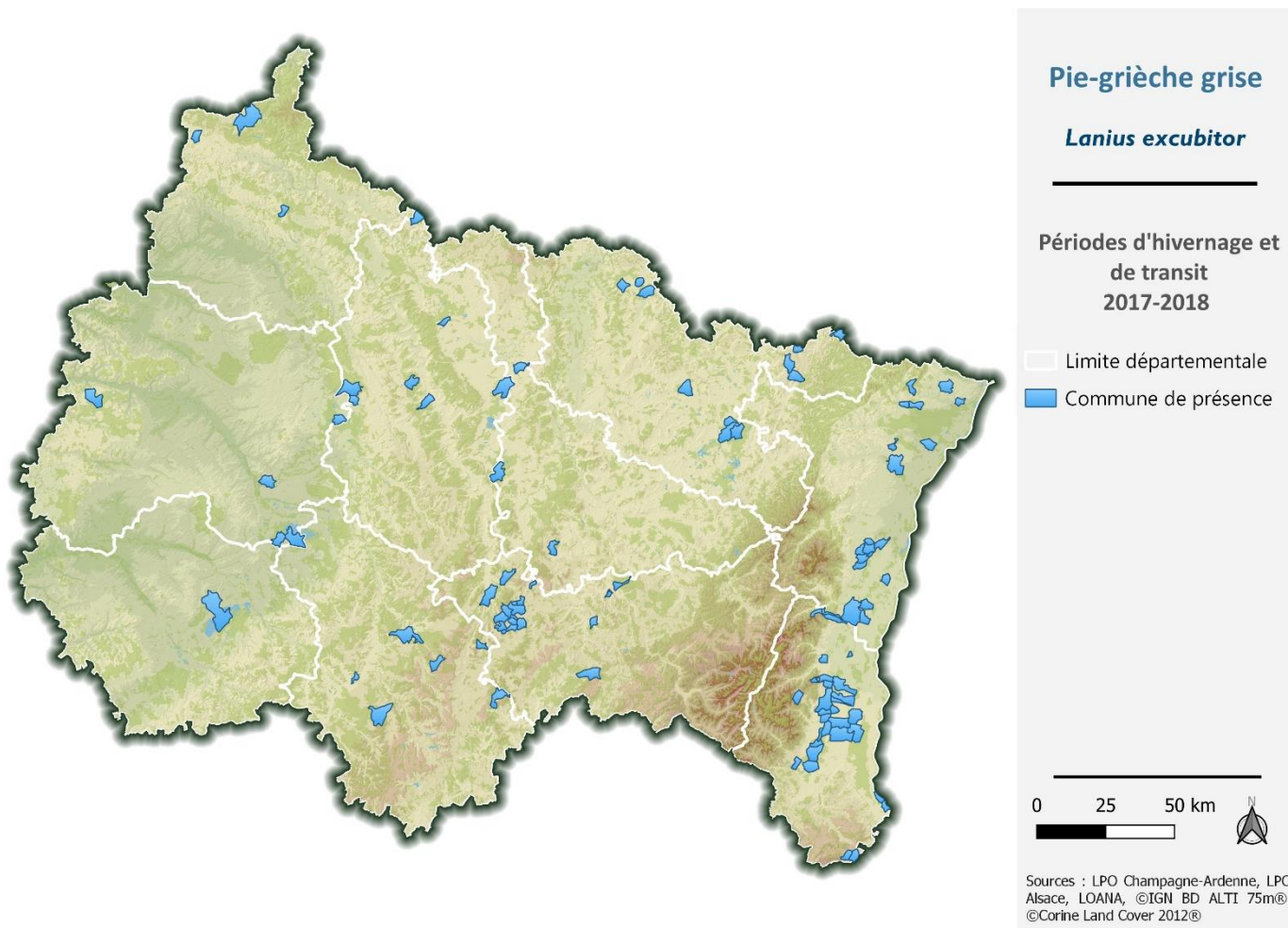
Le plus gros contingent se situe en Alsace où les mentions bondissent de 77% par rapport à l'hiver 2016-2017 pour atteindre un total de 45 communes (Didier, 2019). L'aire de répartition de la Pie-grièche grise connaît un accroissement considérable comparativement à la phase de reproduction. Des individus de contrées plus nordiques abondent sur le territoire alsacien et constituent la majeure partie des effectifs.

En Lorraine, tous les départements connaissent au moins un cas d'hivernage. Les territoires occupés, au nombre de 26, se situent essentiellement dans les Vosges et en Moselle Est, sur ou au contact des sites de reproduction. Rappelons que ces secteurs constituent les deux derniers noyaux de population en Lorraine. La Pie-grièche grise montrant une certaine fidélité vis-à-vis de son territoire, il est fort probable qu'une bonne part des individus observés soient sédentaires, auxquels viennent s'ajouter des migrateurs venus du nord. L'hivernage et le transit 2017-2018, relativement stables comparativement à la période précédente, sont toutefois loin des résultats recueillis en 2013-2014 où la Lorraine comptait 44 territoires. Si la disponibilité alimentaire peut en partie expliquer cette



diminution, les résultats sont également corrélés à la pression d'observation plus ou moins forte suivant les années.

En Champagne-Ardenne, la Pie-grièche grise se manifeste essentiellement autour des derniers micro noyaux de reproduction : sud Haute-Marne, Champagne Humide, département des Ardennes. Une quinzaine de communes ont été occupées.



Carte 10. Communes occupées par la Pie-grièche grise au cours de la période du 01.10.2017 au 01.03.2018

### 3.2.1.3. Caractérisation de l'habitat

Comme les années précédentes, une description approfondie de la structuration de chaque territoire à Pie-grièche fût menée sur le noyau de population de l'Ouest Vosgien par LOANA. Cette action comprend :

- L'édition d'une carte de l'assolement au moyen de relevé de terrain et du registre parcellaire graphique (RPG) ;
- Une caractérisation des sites de nidification : essence d'arbre, positionnement du nid, éléments structurant le nid.



Les résultats détaillés sont à retrouver dans le rapport d'activités de Lorraine<sup>1</sup>.

Concernant l'assolement, la caractérisation nous renseigne sur l'homogénéité des territoires occupés par des couples à nidification certaine, ceux ayant connu un succès de reproduction et les individus isolés : dominance des prairies permanentes (60% environ) suivi des cultures et chaumes (20 %).

L'habitat ne semble pas être la cause principale du faible nombre de jeunes à l'envol par couple producteur et des échecs élevés de nidification (n=6/16). En effet, les couples non producteurs et ceux ayant menés des jeunes à l'envol occupent des territoires similaires.

La description des nids concerne 11 sites en 2018. Le Peuplier (*Populus sp*) constitue près de la moitié des arbres porteurs d'un nid de Pie-grièche grise. En combinant les résultats recueillis entre 2014 et 2018, le Peuplier compte pour 50 % des essences d'arbres accueillant un nid, suivi de l'Aubépine blanche (*Crataegus laevigata*), du Chêne (*Quercus sp*) et du cortège des fruitiers (Pommier et Quetschier).

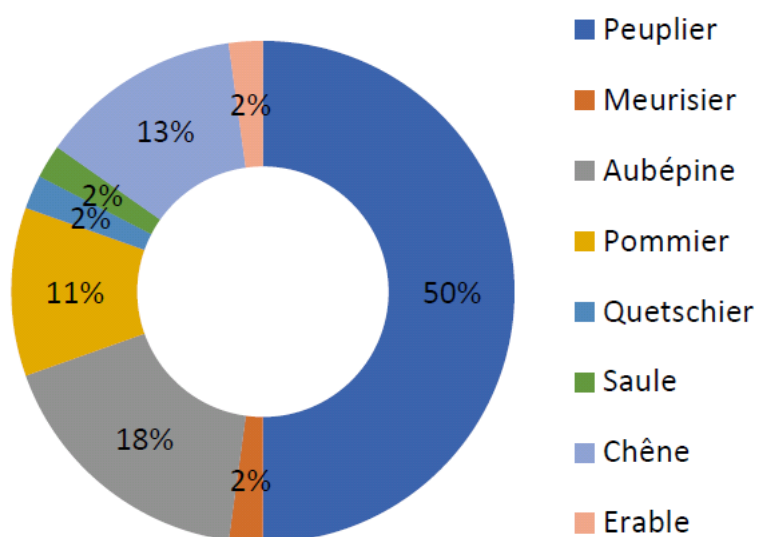


Figure 9. Proposition par essences des arbres porteurs d'un nid de Pie-grièche entre 2014 et 2018 : n=46. Buttet, 2018

Plus que l'essence, la présence de Gui (*Viscum album*) semble être un élément déterminant dans le choix d'un site de nidification, puisque la plupart des couples de Pie-grièche dissimule leur nid dans une boule de gui. Au sein du houppier, le nid est positionné généralement en deçà de 20m de hauteur.

<sup>1</sup> BUTTET A. HOFFMANN N. & TOUSCH J-D (2018). Suivi et conservation de la Pie-grièche grise (*Lanius excubitor*) en Lorraine : rapport d'activités 2018. LOANA / LPO Grand Est.

### **3.3. Volet conservation et sensibilisation**

La préservation des pies-grièches passe par des actions de sensibilisation auprès de divers publics dont l'engagement est primordial pour le maintien des dernières zones de nidification.

#### **3.3.1. Animation grand public**

Afin de familiariser le grand public aux différentes espèces de pies-grièches présentes sur le territoire et les enjeux qui pèsent sur certaines d'entre-elles, plusieurs animations se sont tenues au cours de l'année 2018 :

- Lorraine : rencontre organisée par LOANA sur la commune de Médonville en juin 2018 à laquelle une dizaine de personnes a pris part. Au programme : présentation en salle des mœurs des pies-grièches et les diverses menaces impactant les populations, suivie d'une sortie sur le terrain afin de mieux appréhender l'habitat des espèces et pouvoir découvrir en action ces sentinelles des prairies.
- Alsace : La LPO Alsace a sollicité deux associations locales pour intervenir sur le secteur d'Alsace Bossue. Ainsi La Grange aux Paysages a conduit une animation lors du Festival des paysages se déroulant en juin. À l'automne 2018, l'association Les Piverts a tenu un stand sur les pies-grièches lors de la Fête des vergers de Lorentzen le 7 octobre. Ces deux animations à destination du grand public ont permis de mettre l'accent sur la nécessité de préserver certains éléments paysagers et l'importance de développer des pratiques agricoles favorables aux pies-grièches.

#### **3.3.2. Sensibilisation des propriétaires et gestionnaires**

La préservation des sites de nidification passe par une nécessaire sensibilisation des propriétaires et/ou gestionnaires des parcelles où les pies-grièches effectuent leur reproduction. Bien souvent, on déplore certaines atteintes sur les sites de nidification, encore faut-il que les personnes aient connaissance de l'occupation de leurs parcelles par un couple de pie-grièche. L'association LOANA a entrepris l'envoi d'un courrier de sensibilisation accompagné d'une plaquette d'informations afin de prévenir les propriétaires de la présence d'une espèce protégée sur leur terrain et des pratiques à suivre pour assurer son maintien. Un exemple de ce courrier est disponible en annexe.

#### **3.3.3. Surveillance et actions de contrôle**

La LPO Alsace avait programmé une rencontre sur le terrain avec la DREAL et l'ONCFS afin de présenter les diverses espèces d'oiseaux sous PRA, dont les pies-grièches font partie et les mesures de protection mises en place. Cette action n'a malheureusement pas pu être réalisée du fait d'une incompatibilité de calendrier entre les différents participants.

#### **3.3.4. Préservation des pies-grièches et documents d'urbanismes**

Le classement de certains éléments paysagers constituant le territoire des pies-grièches est un bon levier pour limiter leur disparition. En ce sens et sous l'impulsion de LOANA, les territoires de Saulxures-les-Vannes et Aboncourt ont orienté la définition de certains éléments à protéger au titre de leur valeur écologique dans le cadre du PLUi de la Communauté de communes du Pays de Colombey et du Sud Toulinois : classement en N-écologique.

### 3.3.5. Action en faveur des pies-grièches en lien avec Agrivair (NESTLE Waters)

À la suite des diverses années de suivi des espèces, il en ressort une nécessaire action sur la ressource alimentaire qui semble se dégrader et être à l'origine de plusieurs échecs de reproduction et de nichées plus restreintes qu'auparavant.

Les insectes coprophages représentent une part importante du régime alimentaire des pies-grièches. À la suite de traitements parasitaires, les fèces des troupeaux soignés peuvent contenir des résidus de ces vermifuges et notamment des molécules insecticides. Lorsque que les coprophages entament leur travail de décomposition des bouses, ils peuvent alors être exposés aux résidus insecticides impliquant possiblement une forte diminution de la faune coprophage. Une faible abondance d'insectes peut mettre en péril la reproduction des pies-grièches.

Certaines molécules contenues dans les traitements parasitaires sont plus ou moins néfastes. Il convient alors de trouver un compromis entre la maîtrise du parasitisme et impact sur l'environnement. C'est tout le travail engagé par LOANA sur le territoire Agrivair où 11 exploitations ont été démarchées pour adapter les pratiques à la préservation des territoires à pies-grièches. Outre le choix de produits les plus inoffensifs pour les insectes coprophages, certains agriculteurs ont adapté la période de vermifugation. Les traitements sont avancés pour limiter l'impact sur les insectes coprophages et ainsi assurer une bonne disponibilité alimentaire permettant aux pies-grièches de mener à bien leurs couvées.

Il est prévu d'étendre cette action à l'ensemble de l'Ouest Vosgien. La Champagne-Ardenne et l'Alsace vont faire de même.

### 3.3.6. Action de conservation en faveur de la Pie-grièche à tête rousse

Le verger haute-tige pâturé et la prairie avec bosquet constituant les habitats de prédilection de la Pie-grièche à tête rousse, l'accent a été mis sur la préservation de ces milieux particuliers en voie de raréfaction sur certains territoires. Abandon de l'élevage, moindre intérêt pour les vergers, développement de la culture céréalière, sont autant de sources d'altération des zones de reproduction de l'espèce.

Afin d'endiguer la perte nette des habitats de nidification de la Pie-grièche à tête rousse mais aussi assurer le renouvellement et de fait la pérennité de secteurs de reproduction (vieillesse de certains par exemple), des actions ont été entreprises dans le cadre d'Appel à Manifestation d'Intérêt Trame Verte et Bleue (AMI-TVB) porté par les Agences de l'eau, la Région Grand Est et la DREAL Grand Est.

LOANA a entrepris sur le territoire de la Communauté de communes du Pays de Colombey et du Sud Toulousain un projet d'agroforesterie avec pour objectif la préservation et la restauration des sites de nidification mais également des territoires de chasse. Cela passe par la création et la restauration de haies et vergers, la mise en place de pâturage. L'AMI-TVB a été retenue par les financeurs en mars 2018 et depuis les actions concrètes se sont multipliées avec notamment la plantation de 134 arbres fruitiers et 654 arbustes.



Figure 10. Plantation sur la commune de Courcelles – Loreline-Katia JEAN

D'autres chantiers sont programmés pour l'hiver 2019/2020 : mise en place d'une centaine d'arbres supplémentaires et 3000 arbustes.



*Figure 11. Plantation sur la commune de Vandéleville – Loreline-Katia JEAN*

### 3.4. Réunion de réseau

Le comité de suivi du PNA en Grand Est s'est déroulé à Metz le 29/03/2018.

Après une nouvelle saison de suivi, les structures régionales impliquées dans le suivi des pèlerinages se sont réunies le 9/11/2018 à Nancy pour effectuer un bilan des actions menées au cours de l'année et définir les actions à mener pour 2019. Le compte rendu de cette réunion technique est disponible en annexe.

## 4. Conclusion et perspectives

Les résultats des suivis des populations de Pie-grièche grise et Pie-grièche à tête rousse mis en place en 2018 s'inscrivent malheureusement dans la dynamique d'érosion des aires de nidification de ces espèces, engagée depuis plusieurs années.

On assiste irrémédiablement à la diminution du nombre de couples nicheurs sur certains bastions et un succès producteur limité réduisant d'autant la pérennité des espèces. La Lorraine accueille aujourd'hui les derniers gros noyaux de population aussi bien pour la Pie-grièche grise que pour la Pie-grièche à tête rousse.

La détérioration des habitats à pies-grièches, liée à l'intensification des pratiques agricoles, est à l'origine de certaines disparitions de population : passage en grande culture, arrachage de haie, disparition d'arbre isolé, etc. Si sur certains territoires, il est malheureusement trop tard pour intervenir, des actions peuvent être entreprises rapidement sur les secteurs où les atteintes sur les milieux de reproduction restent limitées. Cela passe par des actions de sensibilisation, voire de surveillance (lien avec les Directions Départementales des Territoires sur les arrachages de haies) des divers publics : habitants, propriétaires de parcelles, gestionnaire. En outre, un classement de certains éléments paysager dans les documents d'urbanismes permet de les préserver ou tout de moins de dissuader tout un chacun de leur altération.

Préserver l'existant mais aussi restaurer ou créer des milieux propices à la nidification des pies-grièches. C'est pour répondre à ce besoin que seront lancés en 2019 des travaux préparatoires à la rédaction d'appel à projet trames verte et bleu (AAP-TVb). Certains territoires à pies-grièches ont été choisis pour développer des actions concrètes devant permettre d'intervenir en faveur d'éléments paysagers favorables au cycle de vie des pies-grièches et de la faune et la flore affiliées aux milieux prairiaux.

Si des dégradations des habitats sont constatées, un autre paramètre semble recouvrir une importance capitale : la ressource alimentaire. À certaines périodes clés, elle peut faire défaut provoquant alors échec de nidification, succès producteur limité ou survie réduite des individus. En période de reproduction, les coléoptères coprophages constituent une part importante du régime alimentaire des pies-grièches. Certaines pratiques dans la conduite de l'état sanitaire des troupeaux ont un impact non négligeable sur la faune coprophage. Des mesures simples et plutôt efficaces peuvent permettre de limiter les effets funestes des traitements parasitaires sur les insectes spécialistes dans la dégradation des fèces. Un travail en ce sens mené sur un petit secteur lorrain semble trouver un écho auprès des agriculteurs. Ce type d'action a vocation à s'étendre sur l'ensemble des territoires du Grand Est accueillant des couples de pies-grièches.

Enfin, il est important de rappeler que pour l'heure les actions menées en faveur des pies-grièches ne sont toujours pas régies par un Plan National d'Actions validé. Ce dernier devrait l'être en 2019. Une déclinaison à l'échelle du Grand Est apparaît nécessaire pour asseoir le bienfondé d'actions en faveur des pies-grièches et d'orienter. Un travail de réflexion sera entamé en 2019 avec pour objectif une rédaction d'un Plan Régional d'Actions au cours de l'année 2020.

## REMERCIEMENTS

Les structures participantes aux suivis des pies-grièches sur le territoire régional remercient la DREAL Grand Est pour son soutien financier

Nous remercions également l'ensemble des structures et les observateurs bénévoles ayant participé aux inventaires et/ou ayant communiqué leurs observations sur les bases Visionature (Faune-Alsace, Faune-Lorraine et Faune-Champagne-Ardenne) :

Akeret O., Albert P., Audinot S., Bach G., Baille R., Balandras G., Balleron C., Barbier J-P., Bauer J., Blattner M., Boisson G., Bocquenet F., Bottinelli J., Boullier S., Branjon Y., Braun C., Bronner J-M., Brouillard T., Brouillard Y., Buchel Er., Buffet V., Buttet A., Carre F., Chapalain F., Citoyen G., Colin A., Colin T., Cooper E., Cornen T., Coyer E., Croset F., Curie J., D'agostino R., Delemonte T., Deforêt L., Deligny M., Demange D., Desbrosses S., Desmet R., Didier S., Dietrich G., Donot D., D'orchymont J., Durbecq C., Dujardin A., Dujardin D., Dujardin S., Durr T., Encinas L., Escolin R., Fabro-Joao D., Ferry W., Forzinetti A., Francon A., Frene G., Gadot A., Gagin R., Gaillard S., Gama Q., Geber M., Gendre N., Genet J., Georgel S., Gerber D., Giquel Q., Giroud M., Godreau D., Gosselin B., Gosselin F., Gross Y., Gueydan V., Harly J-P., Heck V., Hallet J., Havet F., Helwig A., Hellio Ca., Hanotel R., Henriet R., Hervé T., Hiss J-P., Hoffmann N., Holtz D., Huguet F-M., Isambert J., Jean L-K., Jilet R., Joannès G., Jonvaux P., Jourdain T., Keller A., Kernel B., Kippelen P., Kirmser D., Lambert L., Landragin D., Landragin E., Laporte O., Lenhard C., Lepage F., Leblanc G., Lenhard C., Lhomer E., Luneau B., Lutz A., Lux T., Maciej S., Massit P., Mathieu E., Meester C., Merck F., Meyer P., Mionnet A., Mokuenko N., Morvan C., Noël / Pixner Pierre et Carmen, Paris O., Pernin C., Passetemps F., Perrette V., Perrin M., Persch M., Philpps J., Pigeolet E., Plumeré T., Poncin L., Potaufoux J., Rabemananjara F., Repp D., Rougé J., Salmon A., Saillet G., Schillinger T., Schmitt E., Schmitt G., Schmitt J., Schreiber A., Schwab F., Seyffarth F., Soufflot J., Sponga A., Steck O., Théveny B., Thiriet J., Tusch J-D., Tribot A., Tritz M., Umhang S., Vadam E., Vançon D., Waeffler L., Willer A., Winne J.



## Bibliographie

- BARBIER-BOURGEOIS A &THEBAUD E. (2014)**, Maitriser le parasitisme interne des bovins aux pâturages en respectant l'environnement dans les prairies humides du bassin Artois-Picardie.
- BRUNET C. (2015)**, Suivi et conservation des Pies-grièches à tête rousse (*Lanius senator*) dans le Saintois - Rapport d'activités 2015 - LOANA. 24 p.
- BUCHÉL E., (2012)**, Les Pies-grièches grise et à tête rousse. Plan régional d'actions Alsace 2012-2016. Ligue pour la Protection des Oiseaux Alsace – DREAL Alsace. 58p.
- BUCHÉL E., (2013)**, Les Pies-grièches grise (*Lanius excubitor*) et à tête rousse (*Lanius senator*) en alsace : statut, menaces et plan régional d'actions. Ciconia 31 (1-2), 2013, 31-51
- BUCHÉL E. & DIDIER S. (2014)**, Pie-grièche grise et Pie-grièche à tête rousse – Bilan des actions menées en alsace dans le cadre du Plan régionale d'actions en 2013 - DREAL Grand Est - LPO Alsace. 27p.
- BUCHÉL E. & DIDIER S. (2015)**, Pie-grièche grise et Pie-grièche à tête rousse – Bilan des actions menées en alsace dans le cadre du Plan régionale d'actions en 2014 - DREAL Grand Est - LPO Alsace. 22p.
- BUCHÉL E. & DIDIER S. (2016)**, Pie-grièche grise et Pie-grièche à tête rousse – Bilan des actions menées en alsace dans le cadre du Plan régionale d'actions en 2015 - DREAL Grand Est - LPO Alsace. 23p.
- BUTTET A., HOFFMANN N., TOUSCH J-D. (2018)**, Suivi et conservation de la Pie-grièche grise (*Lanius excubitor*) en Lorraine : rapport d'activités 2018. LOANA / LPO Grand Est. 23 p
- COCA (1991)**, Les oiseaux de Champagne-Ardenne. 290p
- COEA (1989)**, Livre rouge des oiseaux nicheurs d'Alsace. Ciconia 13 n°spéciale 312p.
- DIDIER S. & MOKUENKO N. (2017)**, Pie-grièche grise et Pie-grièche à tête rousse – Bilan des actions menées en alsace dans le cadre du Plan régionale d'actions en 2016 - DREAL Grand Est - LPO Alsace. 23p.
- DIDIER S., CORNEN T., DUPUIS (2018)**, Pie-grièche grise et Pie-grièche à tête rousse – Bilan des actions menées en alsace dans le cadre du Plan régionale d'actions en 2017 - DREAL Grand Est - LPO Alsace. 30p.
- DIDIER S. (2019)**, Pie-grièche grise et Pie-grièche à tête rousse – Bilan des actions menées en alsace dans le cadre du Plan régionale d'actions en 2018 - DREAL Grand Est - LPO Alsace. 26p
- FLITTI, CAUPIENNE, GILLOT (2015)**, Pie-grièche à tête rousse, in Issa N. et Muller Y. coord. (2015). Atlas des oiseaux de France métropolitaine. Nidification et présence hivernale. LPO/SEOF / MNHN. Delachaux et Nestlé, Paris.
- GADOT A.S. (2010)**, Actions régionales Pies-grièches 2010. Ligue pour la Protection des Oiseaux en Champagne-Ardenne. 29p
- GADOT A.S. (2011)**, A in Lefranc 2017ctions régionales Pies-grièches 2011. Ligue pour la Protection des Oiseaux en Champagne-Ardenne. 67p
- GADOT – LPO CHAMPAGNE-ARDENNE (2018)**, Animation actions « Pies-grièches » en Champagne-Ardenne (2018). 21p

**GENDRE N. (1999)**, La Pie-grièche à tête rousse. Une espèce menacée en Lorraine. Etude de la population du Saintois. Estimation de l'effectif régional. Proposition d'un plan d'action. MST Aménag. Evt. Univ. Metz.

**IDELON, C. & THIEROT, J.C. (1995)**, Etat des populations de pies-grièches à tête rousse dans le périmètre de la colline de Sion et propositions de mesures de gestion préservant ses biotopes de reproduction. Rapport LPO Lorraine / Direction Régionale de l'Environnement, Metz. 30 p.

**ISSA N. & MULLER Y coord (2015)**. Atlas des oiseaux de France Métropolitaine. Nidification et présence hivernale. LPO / SEOF / MNHN. Delachaux et Niestlé, Paris. 1048p.

**JEAN L-K, SCHREIBER A., BERTRAND A., HOFFMANN N., DIDIER S., TOUSCH J-D., MOKUENKO N., ISAMBERT J. & LEGEAY C. (2018)**, Suivi et conservation de la Pie grièche grise, de la Pie-grièche à tête rousse et de la Pie-grièche écorcheur en Lorraine : Rapport d'activités 2017. LOANA / LPO coordination Lorraine. 43 p.

**LEBLANC. G, LEGER. M, PATIER. N. (2014)**, Suivi et conservation des populations de Pie-grièche grise (*Lanius excubitor*) et de Pie-grièche à tête rousse (*Lanius senator*) dans le sud lorrain. LOANA / Coordination LPO Lorraine / DREAL Lorraine.

**LEFRANC (1999)**, Les pies-grièches en France : statut, répartition et habitats. Ornithos 6-2, 1999, 58-82.

**LEFRANC & ISSA (2013)**, Plan national d'actions Pies-grièches *Lanius Sp* 2014-2018, non validé. MEEDDAT.

**LEFRANC (2011)**, Historique et statut récent de la Pie-grièche grise en France. Ornithos 18-5, 2011, 261-276

**LEFRANC (2015)**, Pie-grièche grise, in Issa N. et Muller Y. coord. (2015). Atlas des oiseaux de France métropolitaine. Nidification et présence hivernale. LPO/SEOF / MNHN. Delachaux et Nestlé, Paris.

**LEFRANC (2017)**, Histoire récente, statut actuel et tendances évolutives des pies-grièches *Lanius sp.* dans le Grand Est. Ciconia 41 (1-2), 2017, 12-26.

**MIONNET A. (2009)**, La Pie-grièche grise en Champagne-Ardenne. Bilan de l'enquête 2009. Ligue pour la Protection des Oiseaux et Regroupement des Naturalistes Ardennais. 32p

**MULLER Y et al. (1998)**, La Pie-grièche écorcheur (*Lanius collurio*), oiseau de l'année 1998 en Alsace – bilan de l'enquête. Ciconia 22 : 81-98

**PATIER N. (2009)**, *non publié*. La Pie-grièche grise en Lorraine. Enquête Pie-grièche grise en Lorraine. 20 p.

**SCHREIBER A. (2017)**, Suivi et conservation de la Pie-grièche grise (*Lanius excubitor*) et de la Pie-grièche à tête rousse (*Lanius senator*) en Lorraine. Rapport d'activité 2016. LOANA / LPO Coordination Lorraine / NEOMYS. 39p.

**YEATMAN-BERTHELOT D. & JARRY G. (1994)**. Nouvel atlas des oiseaux nicheurs de France 1985-1989. Société ornithologique de France. 775 p.

Page internet :

<http://www.birdlife.org>

<http://www.faune-champagne-ardenne.org>

<http://www.faune-lorraine.org>

<http://www.faune-alsace.org>

# ANNEXE 1 : Plaquette et lettre d'information réalisées par LOANA à destination des propriétaires de parcelles où sont localisés des couples de pies-grièches

**Des Pies-grièches dans nos campagnes...**

Comment préserver ces espèces emblématiques de nos paysages...

Avec le soutien de :

## Mais quel est donc cet oiseau ?

Trois espèces de Pies-grièches se rencontrent dans nos campagnes et chacune d'entre elle a sa spécificité, mais toutes sont de grandes adeptes des zones de prairies et de cultures parsemées de perchiers, de buissons ou d'arbres.

**La Pie-grièche écorcheur**  
La plus commune des pies-grièches, elle est présente dans toute la Lorraine. Migratrice, elle ne prend ses quartiers dans la région que du mois de mai au mois d'août. Elle y recherche alors des prairies ou pâtures où les buissons sont présents. C'est à lui qu'on attribue la fureur de percher mais également de sites pour construire son nid. Grande chasseur d'insectes, il lui arrive aussi d'attraper de petits oiseaux ou encore des lézards, qu'elle va alors emporter sur une branche ou un barbelé afin de se constituer un garde-manger (appelé lardet).

**La Pie-grièche gale**  
Autrefois commune, cette pie-grièche a quasiment disparu de Lorraine. Seule quelques dizaines de couples sont répartis dans la région. Elle recherche en effet de vastes ensembles herbagers, son territoire pouvant s'étendre sur plusieurs dizaines d'hectares. Son nid est alors placé dans un buisson ou dans un arbre. C'est la seule espèce de notre région à passer l'hiver sans migrer vers l'Afrique. Légèrement plus grande que la pie-grièche écorcheur, elle se nourrit de gros insectes mais aussi d'oiseaux ou de carpoglyphes.

**La Pie-grièche à tête rousse**  
On pourrait l'appeler la « pie-grièche des vergers » tant ce milieu lui convient bien, surtout lorsqu'il se situe sur un coteau ensoleillé. Si récalcitrante, elle s'accommode très bien des palmiers ou poussent des chênes ou des arbres fruitiers car son nid est généralement construit sur une des branches de ces arbres et non dans un buisson. A l'instar de la pie-grièche écorcheur, elle passe l'hiver en Afrique, d'où elle ne revient qu'au mois de mai pour richer. Si la Lorraine accueille quelques couples épars, c'est dans le Saintois et en plaine vosgienne qu'elle est la plus fréquente.

**Un indice infatigable...**  
Avez-vous déjà vu un buisson sembler d'être empli d'un barbelé ? Un trou sur une spine de graminée ? C'est là l'acte d'une pie-grièche prévoyante... Les jours de capture abondants, il lui arrive de occuper le territoire sous la forme des ces garde-mangers insectes que l'on appelle des lardets. Vous êtes dans sur le territoire d'un de ces oiseaux, semez l'œil !

## Les Pies-grièches et les hommes, une histoire qui dure....

### ...et des pratiques qui leur sont favorables

De vergers aux pâturages, l'homme a toujours joué un grand rôle dans le façonnement des milieux ouverts ou semi-ouverts qui accueillent les pies-grièches. Des pratiques simples liées à ces passages permettent d'en conserver la qualité, influençant positivement les espèces qui y vivent mais aussi la ressource en eau, la qualité des sols etc...

**Le maintien des haies, les buissons, les arbres isolés.**  
Formidable abris et corridor écologique pour de nombreuses espèces dont les pies-grièches auxquelles elle apporte souvent le gîte et le couvert, la haie n'en demeure pas moins utile à l'homme. Sans cesse de leur côté en effet pour le bétail, elle améliore également les microclimats de la parcelle. Son rôle anti-érosion et tampon en font un précieux allié pour la qualité de l'eau. Enfin, intelligemment et durablement, elle peut aussi constituer un apport de bois importants. Elle constitue aussi un réservoir d'auxiliaires permettant de lutter contre les ravageurs.

**Si la haie doit être taillée :**  
- privilégier un arroseur réduit avec un équipement adapté assurant une taille nette limitant les risques de maladies  
- intervenir en automne/hiver (d'octobre à mars environ) pour ne pas risquer de dégrader les réserves d'humus, s'il est tenté de venir en avant de la haie.

*Souvent la taille est pas nécessaire ! Il est alors possible de laisser la haie évoluer librement.*

**La conservation des murets, fossés, arbres morts, chemins...**  
Ils abritent de nombreux insectes qui constituent des proies pour les pies-grièches et autres insectivores qui fréquentent le secteur.

**Le maintien des prairies naturelles et de l'élevage**  
En limitant les intrants et les produits phytosanitaires, ces pratiques favorisent la diversité végétale et ainsi l'abondance des insectes, principales proies des pies-grièches et de nombreuses autres espèces.

**La conservation et l'entretien des vergers hautes-tiges**  
Nécessaire privilège de la Pie-grièche à tête rousse et de nombreuses autres espèces, les vergers sont vivants et doivent être entretenus. De nombreux arbres jeunes y être plantés régulièrement, sans négliger quelques arbres morts dont les nombreuses cavités favorisent insectes et oiseaux. Laisser des tas de bois ou maintenir des zones d'herbes hautes sont autant de mesures qui peuvent faire d'un verger un formidable lieu de vie !

Vous souhaitez en savoir plus sur les pies-grièches, vous investir pour leur sauvegarde ou tout simplement adopter de bons gestes pour favoriser ces espèces et bien d'autres, contactez-nous !

Nous nous ferons un plaisir de vous faire partager ces richesses de nos campagnes. C'est grâce à ces temps d'échanges que nous pourrions peut-être ensemble sauver ces espèces qui peuplent encore notre belle région.

**Lorraine Association Nature (LOANA)**

Le Fort  
55140 CHAMPOGNY  
tel. 06.27.86.91.51  
mail: lorraine\_association\_nature@yahoo.fr  
http://lorraine-association-nature.com

Crédits photos :  
Romain Rieth, Fabrice Couzet, Anne-Sophie Gaultier, Ayméric Minnert, Delphine Persijn

Lorraine Association Nature  
Le fort  
55140 Champougny  
Tél : 06 27 04 91 13  
SIREN : 517 474 631 ; SIRET : 517 474 631 00010  
Catégorie juridique 9260  
Email : [lorraine\\_association\\_nature@yahoo.fr](mailto:lorraine_association_nature@yahoo.fr)  
Site internet : <http://www.lorraine-association-nature.com>



Fait-le.....,

A Champougny

Madame, Monsieur

Dans le cadre d'un projet de préservation de deux espèces d'oiseaux rares en Lorraine, la **Pie-grièche grise** et la **Pie-grièche à tête rousse**, des prospections ont été menées dans le sud lorrain afin d'identifier les secteurs de présence de ces espèces et tenter de les préserver.

D'après nos observations, un couple de **Pie-grièche** ..... exploite une de vos parcelles située sur la commune de ..... . Vous participez donc peut-être sans le savoir à la préservation de cette espèce emblématique en Lorraine grâce au maintien d'un milieu qui lui convient.

Afin que les années à venir ne marquent pas la disparition de cette espèce protégée, nous vous faisons parvenir un petit document la présentant ainsi que deux de ses plus proches cousines, avec quelques pistes de pratiques qui lui sont favorables – déjà probablement en grande partie menées sur vos parcelles puisque cette espèce y est présente.

Si vous n'exploitez pas vous-même ces parcelles, vous pouvez transmettre ces informations à l'exploitant qui les utilise ou nous communiquer ses coordonnées.

Si par ailleurs, vous souhaitez plus d'informations sur les pies-grièches ou tout simplement si vous souhaitez entreprendre des actions favorables à ces espèces, n'hésitez pas à nous contacter, nous nous ferons un plaisir d'en discuter avec vous. De même, si des changements sont prévus dans l'utilisation de ces parcelles, nous pourrions voir ensemble dans quelle mesure ces derniers peuvent être conciliés avec le maintien de cette espèce.

Espérant que des pies-grièches survoleront encore longtemps vos terrains, nous vous prions d'agréer, Monsieur / Madame, l'expression de nos respectueuses salutations.

Eva Poilvé

Vice-présidente de Lorraine Association Nature (LOANA)

# ANNEXE 2 : Compte rendu de la réunion technique du 9/11/2018

<b>RÉUNION ORGANISÉE PAR</b>	LPO Grand Est			
<b>TYPE DE RÉUNION</b>	Rencontre des acteurs Grand Est (Bilan 2018 et organisation 2019)			
<b>ANIMATEUR</b>	Marie DELIGNY			
<b>PARTICIPANTS</b>	<b>NOM Prénom</b>	<b>STRUCTURE</b>		Excusés :  DIDIER Sébastien, LPO Alsace
	BOISSARD Charline	DREAL Grand Est		
	PLEIS Benoît	DREAL Grand Est		
	DELINGY Marie	LPO Coordination Grand Est		
	GADOT A.Sophie	LPO Champagne-Ardenne		
	HERVE Christophe	LPO Champagne-Ardenne		
	BRUNISSEN Eric	LPO Alsace		
	LEBLANC Guillaume	LOANA		
	BUTTET Anthony	LOANA		
	ROUGEAU Quentin	LOANA		
VUILLEMOT Clarisse	CPIE Pays de Soulaïnes			
<b>ORDRE DU JOUR</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>Point sur l'état des PNA/PRA (Charline) Avancement sur la rédaction/validation des plans Pies-grêches</li> <li>Retour sur les inventaires Pie-grêche à tête rousse et Pie-grêche grise 2018 en Grand Est <ul style="list-style-type: none"> <li>Résultats globaux Grand Est</li> <li>Tour de table avec bilan de l'année écoulée : effectifs et répartitions par entité (Alsace, Champagne-Ardenne, Lorraine), tendances/évolutions, bilan des actions entreprises.</li> </ul> </li> <li>Définition des actions et organisation pour 2019</li> <li>Établir le fonctionnement pour le bilan commun Grand-Est 2018 : modalités de la transmission des infos et forme : chiffres, cartos etc.</li> </ol>			

3

4

### 1. Point sur l'état des PNA/PRA (Charline)

Pies grêches : PNA coordonné pour l'instant par la DREAL Grand-Est. À actualiser au niveau du statut des espèces (évolutions depuis la trame initiale). PGE pas espèce PNA mais peut être citée lors de la réalisation d'actions tant qu'elle n'est pas l'espèce cible.

Demande de projets : arrivent à Charline (une demande par coordinateur ex-régions) sous forme fichier excel fourni :

Type actions (mettre une croix dans la colonne adéquate)								Structure animatrice (à compléter) :				Espèce (à compléter) :				Remarques																	
Nom/Détail de l'action								Type subvention (mettre une croix dans la colonne adéquate)		Années de réalisation		Nombre de jours de travail (salarié)		Coût annuel (salarié)		Qualification du personnel (pour actions des salariés)		Coût investissement		TOTAL (salariés + autres modes + subventions variables)		Nombre de jours travaillés (autres bénévoles)		Equivalents de coût pour bénévoles (autres bénévoles)		Coût total (coût salarié + coût bénévolat + autres coûts)		HT ou TTC		Livré(e)		Remarques	
Connaissance (présentation à l'association dans la colonne 3)	Actions sur les milieux (conservation)	Actions sur les milieux (restauration)	Animation	Sensibilisation/Communication	Autres	Fonctionnement	Investissement	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2				
												0	0			0	0								0,001								
												0	0			0	0								0,001								
												0	0			0	0								0,001								
												0	0			0	0								0,001								
												0	0			0	0								0,001								
												0	0			0	0								0,001								

→ pour **début décembre** (un fichier global est réalisé par la LPO Champagne-Ardenne pour avoir une vision d'ensemble du projet)

### Précision de Benoît Pleis:

Il est rappelé que les PNA/PRA ont pour objectif d'agir positivement sur les espèces concernées : l'accent devra donc être mis sur les phases opérationnelles et ne plus se limiter à du suivi (axes gestion/protection/conservation)

### Retour sur les inventaires Pies-grêches Grand Est 2018

Champagne-Ardenne : Actualisation des connaissances sur l'état de la population de Pie-grêche à tête rousse (PGTR). Dernière grande enquête date de 2010. Prospection du secteur sud Haute-Marne (Bassigny, plateau de Langres, Apance-Amance) par la LPO Champagne-Ardenne et du secteur sud Aube (Pays d'Othe) par le CPIE du Pays de Soulaïnes.

- Sud Haute Marne : baisse très nette des effectifs, 6 cantonnements seulement (1 avec indice certain de reproduction)
- Sud Aube : RAS

Alsace : Suivi de la PGTR. 1 couple reproducteur + 1 mâle cantonné sur secteur Alsace Bossue. RAS pour la Pie-grêche grise (PGG).

Lorraine : Suivi de la PGG avec prospections sur le secteur ouest vosgien ainsi que sur Moselle nord. Un bénévole a également recherché l'espèce en Moselle est.

- Ouest-Vosgien : 31 territoires
- Moselle nord : 15 territoires
- Moselle est : 7 territoires



Pas de suivi PGTR particulier en 2018 (fait en 2017), mais une quinzaine de territoire dans le Saintois.

### Autres actions

- Lorraine :
  - Animation grand public dans les Vosges : 11 personnes
  - Caractérisation des habitats à PGG
  - Courrier de sensibilisation aux propriétaires de vergers ou autres milieux accueillant la PGG
  - Participation au PLUi de la Communauté de communes du pays de Colombey et sud toulinois : classement d'éléments paysagers en N-écologique
  - Collaboration avec NESTLE Waters : préconisations sur l'usage de traitements parasitaires des troupeaux moins impactant pour la faune coprophage (envoi des docs par Anthony), rencontres des agriculteurs concernés par des enjeux PGG et PGTR
  - ...
  - Actions AMI-TVB haies et vergers
- Champagne-Ardenne :
  - veille sur les données de PGG
  - Aide au montage d'un dossier AMI-TVB vergers/haies suite à la réalisation d'un diagnostic de la biodiversité communale (DBC) sur le regroupement communal de Rives Dervoises ; présence de la PGTR
  - Concertation pour l'évolution d'une mesure compensatoire : arrêt d'un poste de nourrissage Milan royal remplacé par la préservation de 40 ha de prairies ; secteur à PGG/PGTR
  - Sensibilisation de la SNCF sur les linéaires de haies en bordure de voie (ZPS Bassigny)

### Définition des d'actions et organisation pour 2019

Champagne-Ardenne :

- Plantation de haies (2400m) et vergers (280 arbres) dans le cadre de l'AMI-TVB sur Rives Dervoises
- Secteur Bassigny, redéploiement d'une mesure compensatoire : aide au maintien d'herbages d'un jeune agriculteur bio, 40 ha.
- Actions de préservation des éléments paysagers favorables aux pies-grièches dans le cadre des PLUi sur la base de ce qui a été entrepris en Lorraine
- Porter à connaissance à destination des communes sur les secteurs de présence de PGTR, voir PGG.
- Sensibilisation aux traitements antiparasitaires (cf travail Lorraine).

Lorraine :

- Élargissement de l'action sur la prise en compte des traitements parasitaires sur les territoires PGG ouest vosgien
- Poursuite du travail de classement des éléments paysagers dans les PLUi (secteur ouest vosgien notamment)
- Création de linéaire de haies

Volonté commune dans le cadre du PNA 2019 de monter un projet d'actions pour le déposer dans le cadre des AMI-TVB : ciblage des secteurs d'intervention, prise de contact, définition des aménagements...

**Précision de Benoît Pleis** : cette proposition s'inscrit bien dans les nouvelles orientations des actions PNA/PRA (note récente rédigée par la DREAL Grand Est) et plus particulièrement dans l'axe « Gestion/restauration/protection » dans lequel est précisé que « les actions portant sur les milieux ont vocation à élarger [...] au dispositif de l'appel à manifestation d'intérêt "trame verte et bleue" ».

Réflexion sur la rédaction d'un nouveau PRA en 2019 coordonnée par la LPO Coordination Grand Est.

**Précision de Charline Boissard** : PNA doit faire l'objet d'une actualisation des données avant d'être publié (fin d'année possible), on peut toutefois s'appuyer sur le document pour réfléchir au PRA.

**Information de Guillaume Leblanc** : LOANA avait entrepris la rédaction d'une déclinaison de l'ancien PNA.

Livrable pour 2019 probablement compliqué selon le temps de montage d'un AMI-TVB, mais réflexion sur temps que pourrait prendre la rédaction d'un nouveau PRA en s'appuyant sur le nouveau PNA et le document de LOANA.

Aspect pratique : Chaque structure coordinatrice ex-régions remplit le fichier cité ci-dessus fourni par Charline. À voir si un autre fichier est rempli pour vue d'ensemble du projet GE.

COPIL 2018 : à organiser début 2019.

### Fonctionnement pour bilan commun Grand-Est 2018

Pour réaliser le rapport GE (rédaction LPO Grand Est) avec cartes région uniques, besoin de :

- Carto des résultats (données synthétisées : un point par secteur occupé avec info sur indice max de nidif, nb jeunes, etc.)
  - envoi d'un fichier unique par MD
- Toujours des synthèses anciennes régions, transmises pour intégration dans rapport global : contexte, analyse des résultats de l'année (dates des passages, nombre de territoires, couples, production de jeunes), etc.

A FAIRE	PERSONNE / STRUCTURE RESPONSABLE	DÉLAI
Remplir fichier DREAL détaillant projet par ex-région	LPO CA / LPO Alsace / LPO Grand Est	Début décembre
Transmettre éléments pour rapport GE	LOANA / LPO CA / LPO Alsace / CPIE du Pays de Soulines	Fin novembre



AGIR pour la  
**BIODIVERSITÉ**  
GRAND EST



AGIR pour la  
**BIODIVERSITÉ**  
ALSACE



AGIR pour la  
**BIODIVERSITÉ**  
CHAMPAGNE-ARDENNE

